

\*\*\*\*\*

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORETS TROPICALES WORLD RAINFOREST MOVEMENT

Secrétariat International - Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay

Mel: wrm@wrm.org.uy

Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

Éditeur: Ricardo Carrère

\*\*\*\*\*

=====

BULLETIN 105 du WRM

Avril 2006 - Édition française

Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

=====

Dans ce numéro:

\* NOTRE OPINION

– Modeste proposition pour la Journée de la Terre

\* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

AFRIQUE

– Éthiopie : une organisation de conservation des Pays-Bas impliquée dans l'expulsion de milliers de membres de tribus

– Nigeria : la plantation d'arbres aux dépens des forêts et des moyens de vie de leurs habitants

– Le groupe de travail du FSC sur la politique en matière de plantations se rend en Afrique du Sud pour une étude sur le terrain

AMÉRIQUE DU SUD

– Bolivie : les Toromona vivant en isolement volontaire sont en péril d'extinction

– Brésil : les entreprises de pâte et de papier devront retirer les plantations d'eucalyptus des zones tampon entourant les parcs nationaux de Bahia

– Colombie : l'approbation bâclée du Code forestier

– Guyana : le certificat controversé délivré à Barama ternit encore la réputation du FSC

ASIE

– Les barrages au service du nettoyage ethnique : la guerre de la junte birmane contre les Karenni

– Création de forêts "gérables" : les plantations et les travailleurs des plantations de l'Inde

– Indonésie: le dilemme du FSC au coeur de Bornéo. Colmatage progressif ou bradage ?

– Malaisie : la situation des travailleuses des plantations de palmier à huile

OCEANIE

– Aotearoa / Nouvelle-Zélande : absolument et positivement PAS des forêts

\* PÂTE À PAPIER S.A

– Le pouvoir de l'industrie de la pâte et du papier

\* ARBRES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

– Convention de l'ONU sur la diversité biologique : importante décision sur les arbres GM

\*\*\*\*\*  
\* NOTRE OPINION  
\*\*\*\*\*

– Modeste proposition pour la Journée de la Terre

En 1729, Jonathan Swift (qui consacra une bonne partie de ses écrits à la lutte de l'Irlande contre la domination de l'Angleterre) publiait sa satire : « Modeste proposition pour éviter que les enfants des pauvres d'Irlande soient un fardeau pour leurs parents ou leur pays et pour les rendre utiles au public ». Ce qu'il suggérait, c'était de bien les nourrir pour les manger ensuite. S'il avait vécu aujourd'hui, il aurait sans doute trouvé quelque chose de satirique à dire sur le gouvernement des États-Unis et la Journée de la Terre (22 avril).

D'après le site Web du gouvernement des États-Unis sur la Journée de la Terre (<http://www.earthday.gov>), « la Journée de la Terre est le moment de célébrer les progrès que nous avons accomplis et de concevoir de nouvelles visions pour accélérer l'amélioration en matière d'environnement ». La même page nous informe que « l'administration Bush vise à obtenir des résultats significatifs : de l'eau et de l'air plus purs, et des terres et des habitats naturels plus sains ». Sans prétendre au génie littéraire de Swift, nous aimerions compléter à sa manière ces étonnantes déclarations.

Pour commencer nous aimerions dire que, de toute évidence, il faut célébrer les progrès accomplis dans les dernières décennies grâce aux sages orientations des entreprises qui gouvernent les États-Unis. Bien des forêts sombres et menaçantes ont été éliminées pour permettre aux rayons du soleil d'atteindre le sol. Nombre d'espèces animales dangereuses ou tout simplement inutiles ont été condamnées à l'extinction. L'eau s'est vue enrichie, gratuitement, de fortes doses de produits chimiques très chers. La nuit, les peuples des forêts s'éclairent maintenant à la lumière des torchères des sociétés pétrolières. Les terres boisées sont strictement protégées contre les peuples autochtones et les communautés qui menacent les entreprises forestières, les industries minières, les sociétés de plantation, les compagnies d'élevage de crevettes et d'autres entreprises respectueuses de l'environnement.

L'amélioration de l'environnement a été, elle aussi, une véritable réussite et ce qui semblait impossible est devenu vrai. Par exemple, il semblait utopique de vouloir modifier le climat de la Terre ; pourtant, les difficultés ont été surmontées et nous pouvons maintenant nous féliciter d'avoir devant nous un avenir bien plus chaleureux. Faire monter le niveau de la mer était perçu comme impossible par les pessimistes mais, comme d'habitude, les entreprises qui gouvernent les États-Unis ont prouvé qu'ils avaient tort. Dans les années à venir, au lieu de vivre dans de vastes continents, quelques heureux mortels pourront habiter de petites îles tropicales paradisiaques – autrefois les sommets les plus hauts de ces mêmes continents que l'eau aura couverts – à l'ombre des palmiers génétiquement modifiés.

Quant à l'adoption de « nouvelles visions », elle s'est réalisée avec succès ; le cas du pétrole en est l'exemple. Pour changer le climat et faire monter le niveau de la mer il faut brûler beaucoup de pétrole. Malheureusement, la plupart du pétrole se trouve à l'extérieur des frontières des États-Unis. Suivant la vision ancienne, les entreprises devaient contrôler les gouvernements des pays riches en pétrole, lesquels n'étaient pas toujours disposés à collaborer de bon cœur. La nouvelle vision rend les choses plus faciles : il suffit d'occuper les pays riches en pétrole pour les empêcher d'utiliser des armes de destruction massive.

À l'instar de Jonathan Swift, nous aimerions faire une « Modeste proposition pour éviter que les entreprises qui sont derrière le gouvernement des États-Unis soient un fardeau pour leur pays et pour les autres et pour les rendre utiles au public ». La proposition est très simple : il suffit que ces entreprises et que toutes les multinationales du même genre soient condamnées à l'extinction.

\*\*\*\*\*

## \* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

\*\*\*\*\*

### AFRIQUE

– Éthiopie : une organisation de conservation des Pays-Bas impliquée dans l'expulsion de milliers de membres de tribus

Le parc national Omo, situé dans le Sud de l'Éthiopie, sera bientôt sous le contrôle de l'organisation de conservation hollandaise African Parks Foundation (APF), et 50 000 membres de diverses tribus risquent d'en être expulsés et/ou de perdre leur accès à des ressources vitales pour eux.

Ce parc de 1 570 miles carrés héberge les tribus Suri, Dizi, Mursi, Me'en et Nyangatom. Leurs membres habitent le parc ou l'utilisent presque entièrement pour l'agriculture et l'élevage de bétail. Ce territoire est leur foyer depuis des siècles.

Les frontières du parc national Omo ont été récemment légalisées dans le but de faciliter la passation d'un contrat de gestion entre l'African Parks Foundation et les gouvernements fédéral et régional de l'Éthiopie. Cette régularisation a été effectuée par des fonctionnaires éthiopiens du parc, qui ont persuadé les membres des tribus à signer des documents qu'ils étaient incapables de lire et par lesquels ils perdaient leur territoire sans compensation aucune.

Un membre de la tribu Mursi a raconté qu'il « a vu la police saisir trois membres de la tribu Mursi et les obliger à signer le papier avec l'empreinte de leur pouce ».

La régularisation du parc Omo fera de ses habitants des squatters dans leur propre terre. L'African Parks Foundation savait comment avait été obtenu « l'accord » de la population à propos des limites du parc ; à plusieurs reprises, on lui a demandé d'inclure dans son contrat avec le gouvernement une clause disant qu'il n'y aurait pas d'expulsions. Pourtant, la fondation a signé, en novembre 2005, un contrat qui ne mentionne absolument pas les peuples tribaux.

Plusieurs fonctionnaires du gouvernement éthiopien ont dit qu'ils prévoient de déplacer les tribus, tandis que l'African Parks Foundation déclare qu'elle ne peut pas interférer avec les plans d'un « gouvernement souverain ».

Ce n'est pas la première fois que les gens sont expulsés d'un parc que l'African Parks Foundation a pris à sa charge. En février 2004, l'APF a signé un accord pour gérer le parc national de Nech Sar, près d'Arba Minch. En novembre 2004, les maisons de 463 familles Guji ont été brûlées par les fonctionnaires éthiopiens du parc et la police locale, pour obliger les Guji à quitter leurs terres à l'intérieur du parc.

« Habituellement, quand une maison est brûlée par des délinquants nous l'entendons à la radio. Nous entendons des informations sur des crimes de toutes sortes. Dans notre cas, nous avons perdu 463 maisons mais rien n'a été dit », a dit un membre de la tribu Guji.

En 2004, dix mille personnes des tribus Guji et Kore ont dû quitter le parc Nech Sar pour respecter les termes d'un contrat de gestion entre le gouvernement et l'APF, suivant lequel il fallait sortir tout le monde avant que l'APF ne s'en charge.

« Comme nous ne voulions pas participer à la réinstallation, j'ai mis une clause dans le contrat spécifiant que nous ne nous chargerions pas du parc tant que la réinstallation ne serait pas complétée », a dit Paul van Vlissingen.

L'African Parks Foundation a été créée par Paul van Vlissingen, président d'une société géante de distribution de gaz liquide, Makro Retail and Calor Gas. Rob Walton, président du conseil d'administration de Wal-Mart, appartient au conseil de l'African Parks Foundation. La fondation Walton a donné de grandes sommes d'argent à l'APF, dont elle est l'un des deux principaux bailleurs de fonds, l'autre étant le Département d'État des États-Unis.

L'African Parks Foundation gère des parcs en Zambie, au Malawi, en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Éthiopie, et cherche apparemment à en gérer d'autres encore. Les revenus que produisent ces parcs sont réinvestis dans d'autres projets et destinés à ouvrir d'autres parcs. « Les parcs nationaux doivent devenir des entreprises virtuelles », a dit Paul van Vlissingen. La philosophie commerciale qu'il applique à son organisation de conservation n'a rien d'étonnant, le magnat Rob Walton faisant partie de l'équipe.

Ce plan peut avoir des effets désastreux sur l'environnement, si ceux qui ont géré le territoire et la faune pendant des siècles en sont expulsés. Les membres des tribus ont modelé ce paysage au cours de milliers d'années d'agriculture et d'élevage. Le départ des êtres humains avec lesquels les animaux sauvages ont développé certains modèles de comportement représenterait un changement radical de l'écosystème. La présence autour du parc de populations affamées et en colère conspirerait contre le succès de l'entreprise et contre la diversité biologique.

Si les tribus de la zone sont expulsées, il y aura très probablement des conflits violents avec le gouvernement et avec les tribus des territoires où elles seront réinstallées. Il n'existe pas de terres inoccupées dans la région ; il y aura trop peu de terre pour trop de personnes, et cela provoquera des affrontements.

« Le gouvernement éthiopien devrait s'inquiéter beaucoup devant la perspective de plus de violence s'il poursuit sa politique apparente de déplacement dans la région d'Omo S », a dit David Turton, un anthropologue britannique qui a une expérience de plus de 30 ans de travail avec les Mursi, l'une des tribus qui habitent le parc national. « Toute tentative d'empiéter sur le territoire des Mursi augmentera la pression qui existe actuellement sur les ressources de la région inférieure de l'Omo. »

Si vous souhaitez appuyer la campagne pour que cela ne se produise pas, visitez le site -en anglais- <http://www.wrm.org.uy/countries/Ethiopia/actionalert2006.html>

Article envoyé par Global Justice Ecology Project, [info@globalecology.org](mailto:info@globalecology.org), <http://www.globaljusticeecology.org>.

\*\*\*\*\*

– Nigeria : la plantation d'arbres aux dépens des forêts et des moyens de vie de leurs habitants

La réserve de forêt d'Omo, située dans le Sud-Ouest du Nigeria, fut légalement instituée en 1925 par l'ordonnance n° 10, amendée par la suite en 1952. À l'époque, la forêt était pratiquement inexplorée. Elle avait été cédée au gouvernement le 8 octobre 1918 pour qu'il en fasse une réserve. L'accord avait été passé entre l'autorité du district d'Ijebu Ode, en représentation du gouvernement colonial britannique, et l'Awujale d'Ijebu Ode, en représentation de l'administration autochtone d'Ijebu. La réserve d'Omo s'étend sur 1 305,5 km<sup>2</sup> et elle est divisée en secteurs : le secteur J1 - J3 (519,3 km<sup>2</sup>), le secteur J4 (565,8 km<sup>2</sup>) et les enclaves (65 km<sup>2</sup>). [Ola-Adams, 1999]

Une enquête menée dans la réserve entre 1916 et 1918 avait signalé l'existence de 5 villages, d'un total de 30 établissements humains et d'une population de 610 personnes (300 hommes, 190 femmes et 120 enfants). Les établissements ont continué d'augmenter en nombre et en dimensions ; la population actuelle de la réserve est d'au moins 25 000 personnes et le nombre de ceux qui en tirent des bénéfices est estimé entre 80 000 et 100 000 [Karimu, 1999].

La réserve se trouve dans une forêt tropicale de plaine que l'on appelle la haute forêt. Dans son état originel, cette forêt possédait le type de végétation le plus complexe et productif du pays. La haute forêt fait partie de la zone de forêt tropicale humide de la Guinée et du Congo, et l'on estime que ce système comporte environ 8 000 espèces végétales. Une partie du secteur sud de la réserve inclut la ceinture originelle d'acajous du système.

Par suite des activités humaines permanentes, et en particulier de l'abattage et de la plantation d'arbres en régime de monoculture effectués dans le cadre du Projet de plantation forestière de l'État d'Ogun, le modèle de végétation de la réserve a considérablement changé. La végétation originelle ne couvre à présent que 0,4 % de la superficie totale, tandis que les forêts perturbées (coupées), les monocultures et les terres agricoles en occupent respectivement 60 %, 30 % et 10 %. Non moins de 35 775 grumes de soixante-cinq essences sont retirées chaque année de la réserve forestière d'Omo [NFWSG, 1994, cité par Ola-Adams, 1999].

Le précurseur du Projet de plantation forestière de l'État d'Ogun avait démarré en 1966. Son objectif était d'établir des plantations de *Gmelina arborea* destinées à alimenter l'usine de pâte et de papier d'Iwopin.

Le gouvernement de l'État de l'Ouest finança le projet jusqu'en 1972 ; à cette date, 2 000 hectares de plantations de *Gmelina arborea* avaient déjà été établis dans le secteur J6 de la réserve. Entre 1973 et 1979, le gouvernement fédéral du Nigeria accorda au projet des subventions pour appuyer l'établissement de 6 000 hectares supplémentaires de *Gmelina*.

Ensuite, l'État d'Ogun, par l'intermédiaire du gouvernement fédéral du Nigeria, obtint un prêt de la Banque mondiale pour établir encore 10 000 hectares de *Gmelina arborea* entre 1980 et 1987.

Lorsque le prêt de la Banque mondiale touchait à sa fin en 1987, la Banque africaine de développement fut contactée pour obtenir un prêt permettant de poursuivre le projet. Ce prêt fut accordé et devint effectif à partir de 1989. Quand la partie du projet assistée par la banque se termina aux alentours de 1995 et 1996, 23 130 hectares de plantations avaient été établis. À l'heure actuelle, c'est le gouvernement de l'État d'Ogun qui finance la poursuite du projet sur la même mauvaise pente.

Ces pratiques non durables se traduisent par une aggravation des difficultés que traversent les communautés de la forêt. Dans une étude récemment menée par les Militants pour les droits des peuples autochtones (IPRC d'après l'anglais), les habitants des forêts interviewés dans la plupart des enclaves ont signalé que la qualité et la quantité des ressources forestières avaient chuté en raison de la dégradation permanente provoquée par la surexploitation. Les ressources mentionnées incluent la viande de brousse (qui constitue leur source principale de protéines animales), le bois et les produits forestiers non ligneux.

Malgré la présence dans la réserve de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, le gouvernement de l'État d'Ogun n'a pas pris de mesures concertées pour atténuer les souffrances des habitants des forêts, qu'il s'agisse d'infrastructures et d'équipements sociaux tels que l'électricité, des routes accessibles et une bonne distribution d'eau, ou de moyens de subsistance de rechange.

Le mauvais état des pistes fait que le transport de biens et de personnes à l'intérieur de la réserve et dans les villages proches soit toujours difficile et cher, au point que le coût de la vie est très élevé pour une population qui est constituée surtout de personnes très pauvres.

Dans les enclaves visitées par l'IPRC, il n'y avait aucune source d'eau potable. Ces enclaves dépendent de ruisseaux permanents contaminés qui, d'ailleurs, sont en train de devenir saisonniers à cause des effets néfastes de la modification de la végétation dans les bassins hydrographiques. Quant à l'électricité, le seul endroit qui en dispose est le campement Grace, où se trouvent les bureaux et les logements du personnel du projet.

La démarche non participative et non durable adoptée par le service forestier de l'État d'Ogun pour la gestion des ressources forestières est inacceptable, comme le prouve un incident qui s'est produit les 23 et 24 février 2006. À cette occasion, la police du gouvernement étatique, menée par le commissaire de l'agriculture et de la foresterie, M. Dele Odujala, s'est rendue à l'enclave d'Ebulende (qui côtoie le secteur Iho de la réserve) pour détruire les plantations de cacao, de plantain et de noix de cola des paysans indigènes, en alléguant que ces derniers avaient éliminé les plantations d'arbres pour les établir. Ceux qui ont essayé de se battre contre les fonctionnaires gouvernementaux ont été dominés, certains ont été arrêtés et toutes leurs cultures détruites.

Il serait grand temps que le Service forestier de l'État d'Ogun mette fin à ces actes de brutalité et d'injustice. Il devrait reconnaître une fois pour toutes l'importance de la participation et de l'intégration des autochtones à la gestion de leurs ressources forestières, comme préconisé partout au monde. Il est urgent que le gouvernement reconsidère ses activités dans la réserve en vue d'atténuer les souffrances des habitants de la forêt et d'améliorer leur niveau de vie.

Chima, Uzoma Darlington, Indigenous Peoples Rights Crusaders, adresse électronique : [punditzum@yahoo.ca](mailto:punditzum@yahoo.ca)

\*\*\*\*\*

– Le groupe de travail du FSC sur la politique en matière de plantations se rend en Afrique du Sud pour une étude sur le terrain

Dans le cadre du processus de deux ans entrepris par le FSC pour réviser sa politique en matière de certification des plantations d'arbres, les membres du groupe de travail constitué à cette fin (GTP) se sont rendus en Afrique du Sud pour leur réunion finale. Ce qui suit est une série de citations extraites du rapport rédigé par Wally Menne (membre de la coalition locale Timberwatch) à propos de cette visite.

Comme prévu par la politique du FSC, les organisations écologistes locales comme celles représentées dans la coalition Timberwatch ont été invitées à participer au voyage sur le terrain, et même à faire des suggestions sur les items à inclure dans le programme du voyage. Il est vite devenu évident pour Timberwatch que la situation comportait quelques problèmes, dont le plus important était que la personne chargée d'organiser le programme était un membre du GTP qui était en même temps un employé de l'association forestière industrielle « Forestry South Africa ».

Ce problème n'a pas été facile à résoudre, et tout semblait indiquer que la demande de Timberwatch d'une distribution du temps égalitaire (un jour pour l'industrie et un jour pour les ONG) n'allait pas être acceptée. Le représentant de FSA et du GTP semblant pencher pour un programme fortement favorable aux intérêts des industriels, c'était aux participants des ONG de trouver le moyen d'équilibrer la situation.

La première occasion de ce faire s'est présentée le jour de l'arrivée à Durban des membres du GTP. Ils avaient du temps disponible avant de prendre le car pour se rendre au lieu de la réunion. Timberwatch a donc arrangé, pour ceux qui étaient intéressés, une rencontre avec les membres de l'Alliance environnementale de la communauté de South Durban, qui opère dans une zone où les communautés sont affectées par la pollution industrielle, dont celle d'une grande usine de pâte située en plein milieu d'une zone résidentielle. L'objectif de cette initiative était de montrer aux membres du GTP que les effets adverses des plantations industrielles d'arbres sur les gens et l'environnement se font sentir bien au-delà des régions où ces plantations sont établies.

La tournée incluait la visite d'une plantation d'eucalyptus où l'organisation « The Institute for Commercial Forestry Research » (ICFR), financée par l'industrie, faisait des recherches pour démontrer que la production de bois était « durable ». Il est vite devenu évident que les conclusions de

ce projet, qui est conduit avec CIFOR dans le cadre d'un programme international, avaient été prédéfinies sur la base d'une série de critères très étroits qui ne considéraient pratiquement rien d'autre que la production de bois brut. Le présentateur de l'ICFR a fait la déclaration étonnante que, si les plantations d'eucalyptus étaient éliminées, la prairie naturelle serait pleinement récupérée en dix ans (moyennant une gestion appropriée). Il a même affirmé que les plantations allaient améliorer la qualité et la fertilité du sol !

Le point suivant du programme était une démonstration de l'application d'un herbicide dans une plantation de jeunes pins. Le besoin d'éliminer les mauvaises herbes n'était pas évident, puisque les arbres avaient déjà dépassé la taille où leur concurrence aurait posé des problèmes ; d'ailleurs, on y voyait très peu de nouvelles pousses de ces herbes. De même, il était facile de voir qu'il y avait des problèmes concernant les effets des pulvérisations sur les travailleurs, qui étaient surtout des femmes embauchées indirectement par le biais d'un sous-traitant. Un de ces problèmes était qu'il n'y avait pas de suivi de la santé des travailleurs une fois qu'ils cessaient de travailler pour le sous-traitant. Si, après être partis pour des raisons de santé ou à cause d'allergies ils tombent malades ou meurent, rien n'est prévu pour le suivi de leur situation. Un aspect intéressant de l'usage de pesticides est qu'il permet de voir à quel point les plantations sont différentes des forêts. L'idée d'utiliser des poisons chimiques dans une forêt biologiquement diverse, où toutes les créatures existent en harmonie, serait carrément rejetée. Pourtant, dans le cas d'une plantation, la culture anormale d'une seule essence, habituellement exotique, entre en conflit avec l'environnement naturel ; voilà pourquoi il devient nécessaire d'utiliser des produits chimiques pour contrôler la nature.

Le voyage s'est poursuivi à travers des plantations de pins certifiées dont il était clair qu'elles ne remplissaient même pas les directives de l'industrie du bois quant à la distance entre la plantation et les frontières de la forêt, ou à propos des zones riveraines et des zones humides. Dans certains cas, on pouvait voir les arbres des plantations poussant en plein marais, et on avait du mal à trouver des indices d'un traitement approprié des plantes exotiques envahissantes.

Après avoir traversé la région stérile et d'une monotonie déprimante des plantations de pins, la route a conduit le groupe jusqu'à un endroit élevé d'où l'on avait une bonne vue d'une prairie qui, par bonheur, avait échappé à la destruction apportée par les plantations. Le groupe s'y est arrêté pour déjeuner. De là, on voyait un paysage varié où faisait tache le vert sombre des plantations d'arbres, mais on avait l'impression qu'il y manquait quelque chose. Naturellement : il n'y avait pratiquement pas de trace d'occupation humaine. Pendant un instant, il a semblé que les prairies, les fermes et les plantations qui s'étaient devant nous existaient miraculeusement sans présence humaine. Ce n'était pas ainsi, bien sûr, mais où était allé se cacher tout le monde ?

Ceux qui ont continué le voyage et visité la région tribale dénommée Ozwatini ont pu voir où vivent maintenant certaines de ces personnes. Isolées et appauvries, les communautés déplacées à l'époque de l'apartheid restent déplacées et risquent fort de ne jamais récupérer leur statut social ou le respect d'elles-mêmes. Même les parcelles de forêt certifiées par le FSC et censées donner une part du gâteau de l'industrie du bois aux personnes préalablement désavantagées ne pourraient changer cela. Il existe des preuves en abondance que les plantations industrielles d'arbres, petites ou grandes, ne font rien pour améliorer la situation des communautés rurales et que, en revanche, elles amoindrissent leurs moyens de subsistance et sapent leur culture traditionnelle.

De retour à l'hôtel, John (Blessing) Karumbidza a offert au groupe la présentation accompagnée de diapositives d'un projet de recherche récemment complété. Blessing est allé plus loin que personne dans la documentation des effets, passés et présents, de la plantation d'arbres en Afrique du Sud sur les communautés rurales. Tous les membres du GTP ont reçu copie de son rapport, que la plupart ont accueilli favorablement. La présentation de Blessing a permis de savoir où étaient allées quelques-unes de ces communautés disparues. Elle a montré aussi que les plantations d'arbres continuent d'exploiter, de terroriser et de déplacer les populations rurales encore aujourd'hui. Pendant son exposé, il a insisté

sur l'idée que « les plantations ne sont pas des forêts » ; espérons que les présents ont été capables d'assimiler cette vérité essentielle !

Extraits de : "Did the FSC Plantations Policy Working Group get it right?", Wally Menne, Timberwatch Coalition, adresse électronique : [plantnet@iafrica.com](mailto:plantnet@iafrica.com).

Le rapport – en anglais- complet est disponible sur :

<http://www.wrm.org.uy/countries/SouthAfrica/filedtrip.pdf>

\*\*\*\*\*

## AMÉRIQUE DU SUD

– Bolivie : les Toromona vivant en isolement volontaire sont en péril d'extinction

Le monde commence à prendre conscience du problème des peuples indigènes isolés de l'Amazonie. Pour incroyable que cela paraisse, certains animaux sont mieux protégés que les groupes humains qui cherchent à préserver leur isolement. Sans aucun doute, il s'agit là d'un droit fondamental de l'homme, que les peuples indigènes ont la faculté d'exercer et de défendre, et que nous devons respecter. Pourtant, malgré les recommandations de l'ONU, de l'OEA, de COICA, de l'UICN et d'autres institutions mondiales et régionales, la situation de ces peuples de l'Amazonie continentale (le plus grand réservoir mondial de peuples non contactés) est alarmante. Ils se retrouvent tous, sans exception, en péril de disparition forcée. Il faut promouvoir d'urgence des actions destinées à éviter que ce nouveau génocide soit consommé. Les peuples indigènes isolés qui existent encore dans l'Amazonie sont un patrimoine humain et culturel unique, qui ne devrait pas subir le même sort de centaines d'autres peuples des forêts : l'extermination lente, la disparition violente et silencieuse, un génocide sinistre et honteux.

La Bolivie a beau être un pays majoritairement indigène, elle n'échappe pas à la situation décrite. Le drame est peu connu, les efforts sont isolés et il manque une vision intégrale qui mobilise ceux qui peuvent contribuer à apporter des solutions. Si les peuples isolés figurent bien dans les rapports officiels, le traitement de leurs problèmes est limité par la bureaucratie et par l'ignorance de leur gravité.

Leur situation est très différente de celle des organisations indigènes de l'Amazonie, dont la force et la capacité d'action ont été démontrées en 1990 par la Marche pour le Territoire et la Dignité. Cet événement est un jalon dans l'histoire de la Bolivie car, depuis, les problèmes des peuples indigènes amazoniens du pays figurent dans le programme national. Pourtant, 16 années plus tard, la question des peuples isolés est toujours marginale, anecdotique et presque invisible, même pour beaucoup d'organisations travaillant en Amazonie.

Les Toromonas sont un exemple typique de ce que nous venons d'affirmer. Appartenant à la famille linguistique des Tacana, leur indiscutable existence historique est à peine connue et appréciée. Aujourd'hui, on présume qu'un groupe de cette ethnie habite dans la région de la vallée du fleuve Colorado et à la naissance du fleuve Sonene (ou Heath), dans le Parc national Madidi, situé dans le Nord amazonien du département de La Paz. Il est urgent de certifier leur présence pour pouvoir envisager des mesures de protection stricte.

Dans le cadre de l'Expédition Madidi, nous luttons pour que ce soit ainsi depuis 2000, date à laquelle nous avons pris connaissance du problème en travaillant chez les communautés métisses voisines du territoire censément habité par les Toromona. En octobre de l'année dernière, nous avons constaté avec alarme et dénoncé publiquement que la région était envahie d'exploitants forestiers ; dans leurs incursions en quête de bois précieux, ils risquaient d'avoir des rencontres violentes avec le groupe isolé, ce qui mettait son existence en grave danger. Dans ce sens, nous sommes en train de préparer pour la saison sèche une nouvelle expédition dans la région, afin de compléter notre travail de champ



et présenter suffisamment d'indices ou de preuves matérielles ou visuelles pour prouver la survie des Toromonas historiques, de manière à respecter leur droit à l'isolement, c'est-à-dire à éviter tout contact physique avec eux.

Cette nouvelle expédition se déroulera dans un contexte différent. La Bolivie, en tant que nation, vit une période de changements historiques. Pour la première fois, un indigène est président de la république. Nous sommes sûrs d'avoir la compréhension et l'appui d'Evo Morales, première autorité du pays. D'autre part, nous souhaitons que la situation des peuples indigènes isolés et celle des peuples indigènes en situation de grande vulnérabilité soient inscrites dans la nouvelle constitution politique de l'État bolivien, qui commencera à être débattue à partir du 6 août prochain dans la ville de Sucre, au sein d'une Assemblée constituante.

L'objectif de cet article est non seulement de faire connaître et de divulguer le danger que courent les peuples isolés de la Bolivie, mais d'inviter ceux qui souhaitent aider les Toromonas à se mettre en communication avec nous. Ils pourront le faire par courrier électronique, à l'adresse [pablocingolani@yahoo.com.ar](mailto:pablocingolani@yahoo.com.ar). La lutte pour la protection des derniers peuples isolés de l'Amazonie bolivienne ne peut pas attendre. C'est maintenant ou jamais.

Pablo Cingolani, adresse électronique : [pablocingolani@yahoo.com.ar](mailto:pablocingolani@yahoo.com.ar), Fundación Expedición Madidi

Ceux qui souhaiteront obtenir davantage d'information sur ce thème pourront visiter le site [www.bolpress.com](http://www.bolpress.com) ou le blog [www.cingolani.ssolucion.com](http://www.cingolani.ssolucion.com) où ils trouveront le document "Sobre antropología de urgencia en Bolivia: Pueblos étnicos de tierras bajas en situación de alta vulnerabilidad y en aislamiento voluntario", de l'anthropologue Álvaro Díez Astete.

\*\*\*\*\*

– Brésil : les entreprises de pâte et de papier devront retirer les plantations d'eucalyptus des zones tampon entourant les parcs nationaux de Bahia

Le Ministère public fédéral, par l'intermédiaire du Procureur de la République à Ilhéus-Bahia, en application de la Recommandation n° 01 du 18 novembre 2005 exige le retrait des plantations d'eucalyptus dans un rayon de 10 (dix) kilomètres sur les zones tampon des Unités de Conservation des parcs nationaux « Do Descobrimento », « Monte Pascoal » et « Pau Brasil », comme prévu par la législation brésilienne. Le document dit également que les entrepreneurs, c'est-à-dire les entreprises de pâte et de papier, doivent présenter un Plan de récupération de l'aire dégradée (PRAD), immédiatement après le retrait des arbres, destiné à la réhabilitation du paysage.

Cela fait presque quinze ans que le Centre d'études et de recherche pour le développement de l'extrême Sud de Bahia (CEPEDES) et d'autres organismes dénoncent les irrégularités commises par les entreprises de pâte à Bahia et Espírito Santo. À Bahia, parmi d'autres irrégularités figure la plantation d'eucalyptus autour des Unités de Conservation (UC), en contravention de la Loi fédérale n° 9 985 du 18 juillet 2000, qui régit le Système national d'unités de conservation (SNUC) et prévoit l'existence de zones tampon autour des parcs. Ces zones tampon doivent être utilisées comme couloirs écologiques pour garantir la survie des espèces animales et végétales autochtones, ainsi que le maintien et l'amélioration de la diversité biologique.

La décision du Ministère public fédéral fait suite à l'audience publique réalisée en octobre 2005 dans le Centre de conventions de Porto Seguro. À cette occasion, les organisations de la société civile ont réclamé que l'on prenne des mesures contre les irrégularités commises par les entreprises de pâte, au moyen de pétitions formelles adressées au Ministère public fédéral, à ceux des États, à l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement) et au CRA (Centre de ressources environnementales), ces organismes étant les responsables de l'autorisation et du contrôle des plantations.

La recommandation souligne que « la Mata Atlântica fait partie du patrimoine national, comme prévu par l'article 224, point 4 de la Constitution de la République fédérative du Brésil, et son utilisation devra s'ajuster aux prévisions légales établies, afin d'assurer la conservation de l'environnement ; d'autre part, le Décret 750/1993 interdit formellement la coupe, l'exploitation et l'extraction de la végétation primaire ou de celle en état avancé ou intermédiaire de régénération ». De même, elle ajoute que la substitution de milliers d'espèces végétales par une seule espèce d'intérêt économique orientée à l'industrie de la pâte comporte des risques pour la faune et la flore locales.

Une enquête administrative est également en cours (n° 1.14.001.000046/2001-67), qui concerne l'autorisation pour l'établissement, dans l'extrême Sud de Bahia, d'une plantation irrégulière de 45 000 hectares d'eucalyptus appartenant à Aracruz Celulose.

Entre 1970 et 1985, suite à l'arrivée des entreprises de pâte et de papier Suzano Bahia Sul, Aracruz, CAF Santa Barbara Ltda et Veracel, Bahia a perdu 70 % de ses forêts indigènes. D'après des études récemment menées par le ministère de l'environnement, l'extrême sud de Bahia n'a plus que 4 % de la Mata Atlântica originelle, dans des aires protégées. On estime que plus de la moitié des terres agricoles de la région sont entre les mains des entreprises.

Douze mille familles environ campent sur les routes. L'expulsion des travailleurs ruraux, des *quilombolas* (descendants d'esclaves), des petits agriculteurs et des indiens a provoqué un développement considérable des *favelas* (bidonvilles), la désagrégation des groupes et des familles, la violence et la misère.

Le modèle de développement imposé par les gouvernements dans cette région a détruit des systèmes entiers de vie végétale et animale. La richesse générée par ce modèle économique qui favorise la concentration des revenus et des terres n'a pas empêché l'accroissement de la misère et de la faim. En réaction, des manifestations et des mouvements sont apparus, qui montrent qu'une partie importante de la population est consciente de la violence environnementale et sociale suscitée par les grandes monocultures d'eucalyptus dans la région.

La décision du Ministère public fédéral, suivant laquelle l'IBAMA doit prendre les mesures nécessaires pour que les entreprises de pâte retirent les plantations d'eucalyptus autour des parcs, ne fait que confirmer que les déclarations écologistes des entreprises de pâte aux médias ne tiennent pas debout. Les réunions organisées par ces entreprises dans le but de masquer la réalité en parlant de couloirs écologiques n'ont plus aucun sens. Ce que nous avons dans cette région de l'extrême Sud de Bahia n'est pas un couloir central de la Mata Atlântica ; ce que nous avons est en fait un couloir central de la monoculture extensive d'eucalyptus, parsemé de petites taches isolées de « broussaille » atlantique.

La décision du Ministère public fédéral est un fait inhabituel et très significatif pour la société civile organisée de l'extrême Sud de Bahia, qui demande depuis longtemps aux organismes compétents de prendre des mesures pour empêcher la destruction totale du biome. C'est maintenant à l'IBAMA et aux ONG, mais aussi à la population, qui a le plus grand intérêt à préserver ce qui reste de la Mata Atlântica, de surveiller les activités des entreprises en question.

Ivonete Gonçalves, CEPEDES – Centro de Estudos e Pesquisas para o Desenvolvimento do Extremo Sul/Bahia, [cepedes@cepedes.org.br](mailto:cepedes@cepedes.org.br), <http://www.cepedes.org.br/>

\*\*\*\*\*

– Colombie : l'approbation bâclée du Code forestier

Une fois approuvé par le Congrès, le Code forestier a été soumis à la sanction présidentielle le 13 décembre 2005. Le président Alvaro Uribe ayant fait objection à 12 articles, la démarche formelle consistait à retourner le texte au Congrès pour discussion. Les objections du gouvernement – au cas où

elles auraient été acceptées – ne réglait pas les inconvénients de cette loi, qui a été conçue pour livrer les forêts du pays aux entreprises forestières ; pourtant, on espérait qu'elles seraient débattues par les parlementaires. Or, le débat ne s'est pas produit.

Le 28 mars, la chambre de députés a approuvé en séance plénière le Code forestier. La séance a été précipitée, confuse et difficilement compréhensible. Les objections présidentielles ont été énoncées, et elles ont toutes été approuvées en quelques minutes, sans que les intéressés aient la possibilité de savoir ce qu'ils approuvaient. En un spectacle grotesque et honteux, pendant ce temps-là les parlementaires parlaient entre eux avec animation, riaient et utilisaient leurs portables. Plusieurs personnes qui, comme nous, étaient présentes en qualité d'observateurs et attendaient le débat, n'ont pas su à quel moment la loi a été approuvée. Le lendemain, à la séance plénière du sénat, la procédure a été encore plus aberrante : il n'y avait que quelques rares sénateurs présents, le quorum n'a pas été vérifié, la loi a été présentée hâtivement et adoptée sans discussion aucune des objections gouvernementales. Cela confirme l'intérêt obscur d'approuver une loi sans légitimité aucune, sous la table et en évitant le débat public.

Ces faits lamentables soulèvent de graves objections et portent à croire que la procédure a été irrégulière ou, du moins, contraire à l'éthique. Ils confirment que le gouvernement a mis en oeuvre une stratégie perverse et malintentionnée pour étouffer les critiques au code forestier et pour éviter toute modification substantielle du cadre juridique, de manière à faciliter aux grands investisseurs l'accès privilégié aux forêts du pays. Tout le long du processus, il a été évident que les principales entreprises privées, en étroite collaboration avec *Chemonics* (USAID) et les ministères de l'agriculture et de l'environnement, faisaient pression pour que le congrès approuve le code, en passant outre aux critiques sérieuses et réitérées de divers secteurs de la société colombienne.

De même, il a été évident que les parlementaires n'avaient reçu la Gazette du Congrès n° 50, qui contient les objections du gouvernement, que le 24 mars 2006. Le débat n'a donc pas été préparé. Malgré l'acceptation de 10 objections, la loi a été approuvée telle qu'elle est sortie de la Commission V de la Chambre qui, en fait, n'a pas touché à sa structure, ses objectifs ni sa portée, et ne s'est occupée que de « nettoyer et préciser le langage » de manière à surmonter les obstacles constitutionnels de type formel.

L'objectif était de dissimuler certains aspects pervers de cette loi, en particulier en ce qui concerne l'avenir des forêts domaniales et de celles appartenant aux communautés indigènes et afro-colombiennes. Il est évident que la plupart des membres du Congrès et le gouvernement national traitent avec irresponsabilité un thème aussi grave pour le pays que la préservation et la gestion durable du patrimoine naturel de la nation, l'un des écosystèmes de forêts les plus importants pour la planète. Après la procédure aberrante adoptée dans les sessions du Congrès, le code n'attend plus que la sanction présidentielle.

Nous appelons les organisations autochtones, paysannes, afro-colombiennes et écologistes, ainsi que les personnes qui considèrent que les droits patrimoniaux des forêts de la nation et des communautés autochtones, afro-colombiennes et paysannes ont été violés, à manifester leur opposition à ce Code forestier préjudiciable et à entreprendre des actions pour la préservation des forêts, pour les générations présentes et futures du pays. De même, nous demandons que soit reconnue l'importance de la gestion appropriée, durable, responsable, participative et autonome des véritables propriétaires des forêts colombiennes, qui sont ceux qui les conservent et les enrichissent.

Plusieurs organisations colombiennes sont en train de promouvoir une campagne contre cette loi. Nous prions ceux qui souhaitent y adhérer de manifester leur appui à l'adresse électronique suivante : [bosques@censat.org](mailto:bosques@censat.org).

Grupo Semillas - Censat Agua Viva, Les Amis de la Terre - Fondation Swissaid- Paula Álvarez - Consejo Comunitario de la comunidad negra del río Cajambre- Cecoin - Consejo comunitario del río

Naya - Consejo Comunitario de Cupica - Cabildo Embera Katío del Alto San Jorge - Mesa de manglares del Pacífico - Unión Territorial Interétnica del Naya - Consejo Comunitario del Naya - Fondation Jenzerá - REDJUAN - Re-movilidad Sustentable - Proceso de Comunidades Negras, PCN - Friends of the Earth International - COECOceiba, Les Amis de la Terre Costa Rica - Programme Forêts des Amis de la Terre International - Mouvement mondial pour les forêts tropicales, WRM - RAPAL Uruguay - REDES, Les Amis de la Terre Uruguay - Eco La Paz Argentina - Organización Nacional Indígena de Colombia, ONIC. D'autres signatures suivent

\*\*\*\*\*

– Guyana : le certificat controversé délivré à Barama ternit encore la réputation du FSC

La certification par le FSC d'une grande opération forestière a de nouveau fait lever les sourcils aux forestiers, aux écologistes et aux militants des droits de l'homme. En Guyana, la société de certification suisse SGS Qualifor vient de délivrer un certificat FSC au géant malais-coréen de l'exploitation forestière, Barama Company Limited (BCL), qui exploite une concession de 1,69 million d'hectares dans le Nord-Ouest du pays. BCL appartient à la transnationale sud-coréenne Sun Kyong et à l'entreprise malaise Samling Timbers Sdn Bhd, dont l'exploitation forestière des terres ancestrales des Penan au Sarawak, en Malaisie, continue de soulever des protestations.

Au moment où la concession guyanienne a été octroyée à BCL en 1991, dans des circonstances qui étaient loin d'être transparentes, l'entreprise a bénéficié d'une large période d'exemption d'impôts. Les termes de l'accord étaient si généreux qu'ils ont été fortement dénoncés par les politiciens de l'opposition au milieu d'accusations de corruption, et qu'ils ont été mis en question par des institutions comme l'Institut des ressources mondiales. Même le gouvernement britannique, qui a appuyé par la suite le « développement » du secteur forestier de la Guyana, a admis que le contrat était trop généreux et devrait être revu.

Pendant les années 1990, BCL a mené ses opérations forestières depuis l'extrémité nord de sa concession, pénétrant vers le Sud dans les forêts autour d'Arakaka et de Matthew's Ridge et transportant les grumes dans des péniches qui descendent le courant depuis le port de Kaituma et longent la côte vers l'Est jusqu'à l'usine de contre-plaqué située à Land of Canaan, près de la capitale Georgetown. Ces opérations ont été dénoncées par l'Association des Peuples amérindiens, la principale organisation indigène nationale, qui a documenté que les activités de BCL avaient ignoré les droits indigènes, rasé des cimetières au bulldozer, réinstallé de force des villageois amérindiens pour faire place au bassin de stockage de bois et permis que l'environnement local soit dévasté par les chasseurs et les miniers qui pénétraient dans la zone par les pistes d'extraction de bois. Le gouvernement a mis dix ans à régulariser la situation foncière des Indiens caraïbes de Baramita, sur le bord occidental de la concession, mais bien d'autres établissements amérindiens n'ont toujours pas de titres de propriété et ne sont pas encore reconnus. Quant à la fabrique de contre-plaqué proche de Georgetown, elle n'a cessé d'avoir des conflits insolubles avec les ouvriers.

BCL a argumenté qu'elle avait des difficultés à gagner de l'argent dans son énorme concession du Nord-Ouest parce que les forêts de cette région ne donnaient que des arbres de *baromalli* d'un diamètre relativement petit. Elle commença donc à acheter du bois de meilleure qualité à d'autres concessionnaires, et même à conclure des marchés controversés et mal contrôlés avec des communautés amérindiennes, le tout conduisant à la surexploitation forestière et à la division au sein des communautés.

Au cours des trois dernières années, BCL a changé de base d'opérations. Elle a abandonné Port Kaituma et acquis des droits sur 300 000 hectares additionnels le long des berges du fleuve Essequibo, où elle a commencé à ouvrir de nouvelles pistes qui partent de Buck Hall à l'Est, traversent la zone en question et aboutissent dans sa propre concession. Elle a aussi contacté des organismes de certification pour obtenir des certificats sur ses opérations.

Les forestiers locaux ont été alarmés par la hâte avec laquelle BCL essayait d'obtenir un certificat. Tout en rejoignant d'autres entreprises forestières et des conservationnistes dans une initiative nationale pour définir des normes FSC pour la Guyana, BCL a demandé aussi une certification suivant les critères généraux du FSC, que SGS Qualifor a adaptés à la Guyana au moyen de consultations. Il y a eu un scandale en 2003, lorsqu'il a été divulgué que BCL avait insisté pour qu'on supprime les plaintes des Amérindiens sur ses opérations dans le procès-verbal d'une assemblée d'actionnaires. Les forestiers guyaniens ont mis en doute également la bonne foi de BCL dans le processus d'établissement des normes nationales. Ils demandaient pourquoi cette société n'attendait pas les résultats de l'Initiative nationale pour la certification forestière, au lieu de pousser pour obtenir un certificat suivant les critères génériques de SGS Qualifor.

SGS Qualifor a certifié les opérations de BCL le 17 février 2006 et publié peu après sur la Toile un résumé de son rapport. Il s'agit d'un document bizarre. Au lieu d'examiner le plan de gestion et la performance de toute l'unité d'aménagement forestier, le certificat ne s'applique qu'aux 570 000 hectares des sections 4, 5 et 7 de la concession. L'audit ne considère donc pas les trois premières zones d'exploitation qui ont soulevé tant de controverses, situées à Port Kaituma, dans le Nord de la concession. Il ne considère pas non plus les deux derniers secteurs de coupe, où l'entreprise sera en contact avec les communautés amérindiennes du fleuve Cuyuni, dans le Sud. L'audit semble ignorer absolument les inquiétudes suscitées par les conflits dans la fabrique de contre-plaqué et par l'achat de bois à l'extérieur de la concession. La « certification partielle » semble avoir pris une dimension nouvelle.

En annonçant le certificat FSC au cours d'une conférence de presse tenue le 26 mars à Georgetown, capitale de la Guyana, BCL a déclaré que ses opérations n'avaient produit aucun bénéfice en 15 ans ! (Les observateurs cyniques se sont rappelés les célèbres opérations forestières japonaises et malaises en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qu'on avait réussi à présenter comme non rentables grâce au *transfer pricing*, une technique d'évasion fiscale). Or, si BCL n'a rien gagné, comment peut-elle avoir été certifiée par le FSC, dont un des principes essentiels est que les opérations doivent être « économiquement viables » ? Et si l'entreprise n'a rien gagné après avoir exploité presque 1/5 des « forêts permanentes » de la Guyana, qui en a profité ? L'exemption d'impôts dont elle a bénéficié fait que le ministère des finances n'a reçu pratiquement rien. Les Amérindiens se sont plaints avec véhémence depuis le début des opérations. Quant aux habitants de Port Kaituma, ils regrettent que le boum temporaire de l'emploi des années 1990 soit déjà fini, ne leur laissant que du gibier exterminé, des forêts détruites et des installations qui tombent en ruines. Est-ce là la « gestion durable des forêts » que le FSC doit promouvoir ?

Le certificat délivré à BCL a été claironné comme « le plus grand block de forêt tropicale du monde certifié par le FSC ». Passez-moi le sac vomitoire s'il vous plaît...

Marcus Colchester, Forest Peoples Programme, adresse électronique : [marcus@forestpeoples.org](mailto:marcus@forestpeoples.org)

Voir l'audit de la SGS sur : [http://www.sgs.com/9205-gy\\_-\\_barama\\_ma2005-10\\_-\\_ad36a-03\\_gm.pdf](http://www.sgs.com/9205-gy_-_barama_ma2005-10_-_ad36a-03_gm.pdf)  
\*\*\*\*\*

## ASIE

– Les barrages au service du nettoyage ethnique : la guerre de la junte birmane contre les Karenni

Aung Ngyeh, un Karenni de 31 ans, s'est enfui en Thaïlande en 2002, forcé de quitter son foyer de l'État Karenni par la guerre des militaires birmans contre les populations ethniques. Il vit maintenant dans un camp de réfugiés situé sur la frontière thaïlandaise, où il travaille avec le Groupe karenni de recherche sur le développement (KDRG) faisant campagne pour arrêter l'investissement étranger dans les projets de « développement » du régime birman.

Pour Aung Ngyeh et pour les milliers d'autres personnes déplacées comme lui, les projets de « développement » de la dictature militaire birmane, tels que les barrages prévus sur le fleuve Salween (et les chemins de fer, les autoroutes, les mines et les gazoducs de gaz naturel) sont des armes utilisées par la junte pour harceler et expulser les peuples ethniques.

Quand il avait 16 ans, Aung Ngyeh a été forcé de travailler à la construction des voies ferrées, non loin de l'emplacement du barrage de Mobyé qui alimente les usines hydroélectriques de Lawpita. Construit au début des années 1960 avec du financement japonais, le barrage de Mobyé, situé aux chutes de Lawpita sur le fleuve Balu Chuang, dans l'État Karenni, a été le premier projet hydroélectrique birman.

Le réservoir du barrage couvre près de 207 kilomètres carrés ; environ 12 500 Karenni y ont perdu définitivement leurs foyers et leurs champs. Ceux qui habitaient près des usines hydroélectriques ont été forcés de partir sous la menace des armes et leurs champs ont été semés de mines terrestres.

Depuis 1960, les militaires birman ont augmenté leur présence dans l'État Karenni, surtout pour essayer de contrôler la région de Lawpita. Plus de 24 bataillons y sont installés en permanence. Les soldats en maraude terrorisent constamment la population. Le travail forcé, le harcèlement, l'extorsion et les meurtres au hasard sont monnaie courante, tout comme la violence sexuelle, y compris le viol collectif par des militaires, visant spécifiquement les femmes ethniques.

Malgré les difficultés qu'ils ont subies, les Karenni tirent très peu d'avantages du barrage de Lawpita. Au moins huit pour cent de l'État Karenni ne reçoit pas d'électricité, celle-ci étant dirigée vers Rangoon et Mandalay ; de toute façon, la plupart des habitants ruraux ne pourraient pas en payer le prix. D'autre part, le fleuve Balu Chuang étant détourné vers les turbines du barrage, les villageois n'ont pas assez d'eau pour leurs champs quand ils en ont besoin et la pénurie d'eau y est chronique.

L'État Karenni est situé sur le bord oriental de la Birmanie, entre la province thaïlandaise de Mae Hong Son à l'Est, l'État Shan au Nord et l'État Karen au Sud. D'une grande diversité culturelle, il possède sept municipalités avec une population totale d'environ 300 000 personnes, dont des « populations déplacées à l'intérieur ».

Les habitants les plus nombreux sont les Kayah, mais il y a aussi d'autres groupes ethniques, tels que les Gekho, les Geba, les Karen, les Kayan (Paduang), les Kayaw, les Bre, les Manumanaw, les Shan, les Yinbaw et les Yintalai. Chaque groupe a sa propre langue, ses coutumes et ses croyances ; il existe aussi parfois des dialectes différents et d'autres particularités à l'intérieur de chaque groupe. La plupart des personnes s'adonnent à la culture du riz en montagne et sur la plaine, ainsi qu'à la pêche, la chasse et la cueillette de produits de la forêt.

Les sept municipalités de l'État Karenni équivalent en gros aux anciens royaumes des rois Karenni ou Sawphyas, qui étaient indépendants. Les tensions actuelles avec la dictature birmane sont le reflet de la situation passée : les royaumes Karenni ne se sont jamais soumis à la domination coloniale et sont restés séparés et indépendants jusqu'en 1948, date à laquelle la Birmanie est devenue indépendante des Britanniques.

Après l'indépendance, les Birmans ont établi le gouvernement de la Ligue antifasciste pour la liberté du peuple (AFPFL), tandis que les Karenni ont constitué un gouvernement parallèle, le Gouvernement de la Résistance Karenni (KRG), dirigé par U Be Tu Re.

En 1948, les troupes birmanes ont envahi les états Karenni et assassiné U Be Tu Re. Depuis, beaucoup de groupes armés karenni, tels que le Front national populaire pour la libération des nationalités Karenni (KNPLF) se sont battus contre les Birmans. À partir de 2002, tous les groupes sauf le Parti progressiste national Karenni (KNPP) formé en 1957 et issu du KRG, ont signé des cessez-le feu avec la junte birmane.

La junte a utilisé le cessez-le feu comme prétexte pour prendre des positions plus stratégiques de manière à mieux contrôler la région karenni, et elle a réuni les noms des personnes impliquées dans les divers groupes de libération.

Aung Ngyeh dit que c'est pour cette raison qu'il ne peut pas retourner à son foyer dans l'État Karenni, puisqu'il est un homme marqué par les militaires birmanes. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de retourner il y a quelque temps à d'autres endroits de l'État, se cachant dans les forêts et marchant ou se faisant prendre en stop par des villageois ; il a voyagé ainsi jusqu'à l'État Shan, pour voir quelle était la situation actuelle.

Il dit que de très nombreux Karenni ont déjà quitté l'État ; certains sont allés en Thaïlande près de la frontière, d'autres se sont cachés dans les forêts proches de leurs villages détruits, et la plupart d'entre eux ont été déplacés de force vers des camps de réinstallation, où ils sont utilisés comme main d'oeuvre par la junte.

Les villages frappés par la réinstallation forcée couvrent au moins la moitié de la surface de l'État Karenni et comprennent entre 20 000 et 30 000 personnes. La junte ne leur a donné qu'une semaine pour partir vers les endroits désignés et a déclaré que ceux qui seraient trouvés ailleurs que dans les lieux de réinstallation après ce délai seraient considérés comme des troupes ennemies et tués à vue.

Les militaires ont mis à sac et brûlé des greniers, tué le bétail et obligé tout le monde, y compris les enfants, les femmes enceintes et les vieillards, à marcher à travers les montagnes jusqu'aux endroits éloignés désignés pour leur réinstallation.

Il y a peu de terres cultivables près de ces camps pleins de monde. Sans une nourriture appropriée et sans soins médicaux, les gens souffrent de malnutrition et de maladies comme la malaria ; les femmes ne cessent d'être violées par les soldats armés et ceux qu'on attrape en train d'échapper sont tués.

Au vu des conséquences du barrage de Lawpita, de la guerre permanente et des réinstallations forcées pratiquées par la junte, Aung Ngyeh dit que les nouveaux projets tels que les barrages sur le fleuve Salween ne peuvent qu'aggraver la situation déjà insoutenable des peuples karenni.

À présent, la Thaïlande et la Birmanie ont convenu de construire au moins quatre barrages le long du fleuve Salween en Birmanie, à Tasang dans l'État Shan et à Hatgyi, Weigyi et Dagwin dans l'État Karen. Les barrages du Salween vont produire en tout de 15 000 à 20 000 mégawatts d'électricité qui seront vendus à la Thaïlande.

Le barrage de Weigyi, dont la construction doit démarrer en 2007, est au moins dix fois plus haut que celui de Moby. C'est ce barrage qui aura le plus d'impact sur les Karenni. Bien que situé dans l'État Karen, son réservoir inondera plus de 640 kilomètres de l'État Karenni, y compris la plupart des forêts de plaine et des terres agricoles de la région, et perturbera les pêches fluviales.

Bien qu'il n'y ait pas d'études disponibles sur les forêts de la région du Salween dans l'État Karenni, on sait que les centaines de kilomètres de forêts de plaine qui seront submergées par le réservoir de Weigyi se trouvent dans une région écologique riche en diversité biologique.

Le barrage de Weigyi va submerger complètement 28 villages de quatre municipalités karenni, y compris les villes de Pasaung et de Bawlake ; d'autre part, si beaucoup de villageois ont déjà été réinstallés de force au cours des années, on estime que le barrage affectera directement 30 000 personnes encore. Cela inclut la tribu entière des Yintalai (un millier de personnes), un groupe sub-ethnique des Kayah, dont les terres ancestrales se trouvent à Pasaung et Bawlake.

En attendant, on estime qu'un tiers de la population a déjà été réinstallée de force ou déplacée, et plus de 22 000 réfugiés karenni ont été enregistrés dans des camps en Thaïlande. Si les projets de barrages sur le Salween se poursuivent, beaucoup de ces personnes ne pourront jamais retourner chez elles.

Les groupes karenni insistent vivement pour que la Thaïlande et d'autres investisseurs comme la Chine arrêtent tout projet de barrage sur le Salween, y compris celui de Weigyi. Pour les Karenni, déjà ravagés par un demi-siècle de guerre et de violence sous la junte birmane, les barrages du Salween n'annoncent que davantage de souffrances.

Noel Rajesh, adresse électronique : [rajesh@sea-user.org](mailto:rajesh@sea-user.org)

\*\*\*\*\*

– Création de forêts “gérables” : les plantations et les travailleurs des plantations de l'Inde

Lorsque les Britanniques envahirent l'Inde il y a 250 ans, ils trouvèrent le sous-continent couvert d'une mosaïque de végétation incompréhensible pour eux. De grands arbres sombres, des plantes grimpantes tordues et nouées, des prairies sauvages... l'abondance purement tropicale des forêts de l'Inde les surprit et les bouleversa. Ces forêts finirent par signifier un certain nombre de choses plus simples : les vipères, les tigres, les barbares ou rebelles, les ravageurs, l'aventure. Cependant, les colonisateurs-commerçants britanniques ne négligèrent jamais les côtés mondains et pratiques de cet « exotisme oriental ». La Compagnie des Indes Orientales continua de « bâtir l'empire » et les 100 premières années de domination britannique virent un pillage colossal de la moitié de la végétation forestière de l'Inde. Le bois extrait alimentait la construction de chemins de fer et les chantiers navals anciens et nouveaux de l'Inde et l'Angleterre. La terre ainsi défrichée fut attribuée aux agriculteurs blancs (planteurs de thé, de café, d'indigo et de canne à sucre), et aux « zamindars » natifs, nouvelle classe de seigneurs féodaux créée par les Britanniques.

Les ravages se poursuivirent jusqu'en 1860 ; après avoir passé un siècle à bâtir l'empire et à subir les tensions et les compulsions politiques associées, les dirigeants devinrent plus sages et, dans beaucoup de régions (par exemple, dans celles administrées par des rois ou des nababs natifs) ils laissèrent les forêts en paix. Mais les forêts de l'empire étaient vouées à un sort différent. En 1864 fut créée la première administration forestière de l'empire britannique (Imperial Forest Service). En 1868 et en 1878, l'Inde fut « dotée » de sa première politique forestière et de son premier code forestier, qui prescrivait, entre autres, d'interdire aux communautés indigènes de vivre dans la forêt et d'en limiter l'usage. Dans l'intérêt de la reine et de l'empire, les Britanniques déclarèrent que toutes les ressources de propriété commune, « non colonisées » et « sans propriétaire », comme les pâturages et les forêts, relevaient de la Couronne. Cela voulait dire que l'État colonial pouvait « aménager » les forêts à sa guise. Cet « aménagement » (que les Britanniques appelaient scientifique) était la clé qui, d'après la politique forestière de l'Inde, allait rendre les forêts plus homogènes et productives.

« L'homogénéisation » fut le mot magique placé au début de tous les plans de travail sur les forêts de l'Inde (jusqu'en 1988 !). L'urgence résidait peut-être dans l'idée de domestication ou de « domptage » de la nature, chère à la mentalité coloniale : il fallait tirer quelque chose de civilisé de ce paysage païen. Ainsi, entre 1864 et 1947 (date à laquelle les Britanniques quittèrent l'Inde), les forêts du pays apprirent « l'ordre », avec des rangées impeccables de grands pins élégants couvrant les pentes, et des monocultures de sal (*Shorea robusta*) et de teck (*Tectona grandis*) remplaçant le rebut (le « jhar » en hindi vernaculaire). En fait, les forêts étaient de plus en plus gérées comme des domaines, avec des villages forestiers (de nouvelles colonies de travailleurs des plantations) s'établissant à l'intérieur. Plus tard, lorsque Dietrich Brandis, « le père de la foresterie tropicale », développa le système « taungya » de plantation, beaucoup de ces villages furent appelés « taungyas ». Cette méthode devint la plus utilisée non seulement en Inde, mais aussi dans plusieurs pays africains et asiatiques.

Du point de vue écologique, la méthode taungya avait l'avantage de réintroduire le feu dans les systèmes de forêt tropicale et tempérée. Du point de vue sociopolitique, elle apportait une solution



temporaire au problème de l'agitation croissante des tribus dans les zones boisées de l'Inde britannique. Les villages taungya avaient un certain espace de « réhabilitation » pour les cultivateurs itinérants déplacés (les « jhumiyas »), où ils pouvaient défricher et brûler pour planter des cultures vivrières. Plus tard, ils devaient planter des arbres dans ces terres. Pendant les premières années, ce travail était obligatoire et non payé. Malgré cela, les taungyas étaient un progrès par rapport aux villages forestiers antérieurs à l'implantation de ce système. Au Bengale par exemple, les villages dans la forêt « permanente » commencèrent à apparaître à partir de 1910 ; les paysans signaient des accords ou des « contrats » avec le Service, lesquels leur accordaient certains privilèges, comme d'obtenir gratuitement du bois et d'autres éléments de construction, du bois de feu et du fourrage, en plus de la terre à cultiver.

Après l'indépendance de l'Inde, le service forestier poursuivit sa tâche d'homogénéisation des forêts, ce qui fut légitimé par la politique forestière de 1952, suivant laquelle les forêts seraient aménagées de manière à satisfaire les « besoins primordiaux » de la nation. Ces besoins se traduisirent par une foresterie commerciale agressive et, d'après les estimations de la Commission de planification et de l'Évaluation des forêts de l'Inde, plus de 17 millions d'hectares de plantations furent établis en près de 38 ans, tandis que le nouveau code forestier de 1988 prescrivit la suspension du défrichage des forêts naturelles. Néanmoins, la plantation d'arbres continua après cette date, et pendant la 8<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> période de cinq ans du plan, environ 16 millions (!) d'hectares de nouvelles plantations furent créés. La politique de 1988 mentionnait l'intégration des besoins des communautés forestières en matière de subsistance et de biomasse, mais les programmes de plantation continuèrent d'être gouvernés par les besoins de l'industrie et des consommateurs urbains. Cela devient évident quand on regarde les essences choisies. En effet, d'après les estimations d'une évaluation des forêts de l'Inde effectuée en 1999, en 1997 le service forestier avait déjà établi quinze millions d'hectares de plantations qui comprenaient de vastes étendues d'arbres à pâte et à bois d'oeuvre (où l'eucalyptus et le teck occupaient environ 16 % de la superficie totale). Près de 20 millions d'hectares de plantations furent établis dans des terres agricoles, dans le cadre de programmes de foresterie commerciale ou sociale.

Suivant l'Évaluation des ressources forestières de la FAO (2000), l'Inde possède 34 millions d'hectares de plantations et, d'après les objectifs du plan, il y a de fortes chances que 30 millions supplémentaires soient plantés. Avec les quatre millions d'hectares ajoutés entre 2000 et 2005, cela fait, pour 2020, le total énorme de 65 à 70 millions d'hectares, soit presque 36 % du total mondial ! Bien entendu, le gouvernement de l'Inde encourage la formule PPP (partenariat public-privé) de la Banque mondiale pour équilibrer les coûts, ce qui veut dire que l'État va passer des contrats avec des entreprises (ou des Institutions financières internationales, ou qui sais-je encore) au nom des communautés d'usagers mobilisées par le biais du Programme de gestion conjointe des forêts. Des expériences de ce genre ont déjà été tentées dans l'État d'Andhra Pradesh, où des communautés entières ont été éconduites de leurs terres (que, d'après la version officielle, elles avaient « envahies »). Le puissant lobby de la pâte et du papier exige que les forêts « dégradées » soient louées aux entreprises pour y élever des plantations « protégées » ; pour l'instant, il ne demande qu'un « tout petit bout » de 1,6 million d'hectares ! Cela se passe en dépit de plusieurs rapports et recommandations des agences gouvernementales, qui disent que de telles initiatives peuvent porter atteinte aux communautés forestières.

Tandis que les plantations grandissent et couvrent le pays, les travailleurs originels des plantations de l'Inde continuent de languir dans leurs ghettos, dénués de tous leurs privilèges et privés de tous leurs droits. La foresterie étant maintenant une industrie capitaliste entièrement mécanisée, et les pratiques de gestion forestière du pays s'étant tournées vers le modèle tant vanté de « conservation de la diversité biologique », la main-d'oeuvre a perdu de l'importance. Pour les villageois forestiers, cela se traduit par le chômage perpétuel, par d'énormes difficultés économiques et par la misère. Ils n'ont pas accès aux divers plans de développement ni aux prêts bancaires, et n'ont aucun droit de propriété sur leurs terres agricoles ni leurs maisons. Dans beaucoup de régions, le Service des Forêts les menace d'expulsion. On trouvera difficilement un meilleur exemple d'un État souverain déclarant *persona non grata* tout un secteur de ses citoyens et faisant la guerre contre eux.

Tout est prêt pour une invasion massive du commerce de carbone et des services environnementaux. Les forêts de l'Inde et les communautés forestières se battent contre une double menace : la foresterie de production et la foresterie de protection.

Soumitra Ghosh, adresse électronique : [soumitrag@gmail.com](mailto:soumitrag@gmail.com)

\*\*\*\*\*

– Indonésie: le dilemme du FSC au coeur de Bornéo. Colmatage progressif ou bradage ?

Une nouvelle certification délivrée par le FSC à une grande opération forestière, cette fois en Indonésie, a déconcerté les observateurs des forêts. Près de la naissance du fleuve Mahakam, au Kalimantan oriental, une des quatre opérations forestières de l'entreprise PT Sumalindo Lestari Jaya, inscrite à Jakarta, a reçu de SmartWood, la société de certification de la Rainforest Alliance dont le siège est à New York, un certificat FSC (en plus d'un certificat complémentaire délivré par l'entreprise indonésienne PT Mutuagung Lestari dans le cadre du protocole de certification conjointe), en application du plan de certification national, Lembaga Ekolabel Indonesia.

Sumalindo Lestari Jaya (SLJ) est une grande société qui possède quatre concessions d'exploitation forestière en activité, des étendues additionnelles de plantations d'arbres, une fabrique de contre-plaqué et une installation qui produit des panneaux de fibre de moyenne densité (MDF). La société appartient à 75 % à PT Sumber Graha Sejahtera, qui fait partie du groupe Hasko, un grand conglomérat de producteurs de contre-plaqué. Les 25 % restants sont partagés entre PT Barito Pacific, encore une grande entreprise forestière, et le public en général.

Que le certificat octroyé à SLJ II soit ou non une bonne nouvelle pour les forêts de Bornéo dépend de la vision qu'on ait de ce qui est possible et de ce que l'on considère comme les principaux dangers pour la région. Bornéo a déjà subi un déboisement considérable, en raison de l'exploitation mal réglementée ou directement illégale et du défrichage au profit de l'agriculture, des plantations d'arbres et de la culture du palmier à huile. Plus de la moitié des forêts éliminées sont maintenant des terres « abandonnées », quoique la plupart d'entre elles fassent encore l'objet de réclamations de la part des communautés. Les grandes forêts qui restent à Bornéo, sont, pour la plupart, dans les régions montagneuses lointaines, aux sources des fleuves. Presque toutes ces zones ont déjà été allouées aux exploitants forestiers qui, jusqu'à présent, les ont très peu entamées en raison des coûts prohibitifs de l'accès et du transport et de la disponibilité de régions plus accessibles et lucratives situées en aval.

Les agences internationales de conservation les plus importantes qui ont des activités en Indonésie essaient maintenant de sauver « le coeur de Bornéo » en établissant une mosaïque de forêts protégées, de parcs nationaux et de grandes concessions forestières « gérées de façon durable », et en réduisant au minimum les terres défrichées à usage communautaire et industriel.

La menace de coupe massive des forêts des sources n'est pas imaginaire. En effet, en juillet 2005 le président de l'Indonésie a annoncé des plans pour l'établissement dans cette région de la plus grande plantation de palmier à huile du monde. D'après ses déclarations, environ 1,8 millions d'hectares de forêt situés sur la frontière du Sarawak (Malaisie) et du Kalimantan (Bornéo indonésienne) seront transformés en plantations de palmier à huile financées par la Banque internationale de développement de la Chine. La concession de SLJ II est à côté de ce couloir de palmier à huile. De son côté, le gouvernement local du district de Malinau prévoit lui aussi d'affecter au palmier à huile de grands morceaux de forêt. Des organisations de conservation comme WWF, qui a vigoureusement dénoncé les projets de palmier, et The Nature Conservancy (TNC) s'empressent d'encourager les entreprises à investir dans l'exploitation de longue durée de ces forêts, plutôt que de les voir définitivement éliminées. Or, il faudrait savoir si on peut faire confiance à ces grandes sociétés qui proposent une exploitation forestière durable. Peut-on « colmater » les forêts frontières contre la marée montante du

déboisement en certifiant les opérations forestières, ou cela ne servira-t-il qu'à encourager encore le pillage à l'intérieur, d'abord par les exploitants forestiers et puis par d'autres ?

### *La quête de la durabilité :*

L'exploitation forestière industrielle sur les îles extérieures de l'Indonésie s'est poursuivie à grande échelle dans les années 1970 et, depuis, elle a contribué à la destruction massive des forêts du pays. La surexploitation, la mauvaise gestion et l'absence de repeuplement et de régénération naturelle gérée, ainsi que les opérations et le défrichage manifestement illégaux, ont été la norme. La production de bois est montée en flèche, atteignant cinq ou six fois la coupe annuelle autorisée, en raison de la surcapacité généralisée des usines de pâte et de particules et des scieries, tandis que continuaient les exportations illégales de bois brut. La combinaison d'une foresterie mal réglementée, des pistes de vidange de bois, de la migration et de la transformation en plantations a porté les taux de déforestation à 1,5 million et même à 3 millions d'hectares par an, les avis sur le chiffre exact étant partagés.

Ces dernières années, l'exploitation illégale et les opérations à petite échelle ont pris une nouvelle impulsion en Indonésie. Le forum environnemental national, WALHI (Les Amis de la Terre Indonésie) a demandé de suspendre toute exploitation forestière à grande échelle et de promouvoir en échange les opérations certifiées de base communautaire. Cependant, les grandes ONG conservationnistes ont travaillé avec une poignée d'entreprises parmi les plus larges, comme SLJ, qui essaient de renverser la situation d'illégalité, en les aidant à se faire certifier.

SLJ essaie depuis quelques années déjà d'améliorer ses critères de gestion forestière, de manière à remplir les exigences du marché nord-américain, et à celles de The Home Depot en particulier, en matière de bois certifié. Ces démarches se sont centrées surtout sur la plus grande de ses concessions, dénommée SLJ II, dont l'exploitation a commencé en 1991. Cette concession de 270 000 hectares est exploitée à l'heure actuelle dans son extrémité sud, près du fleuve Mahakam, dans le district de West Kutai, à partir d'un dépôt de grumes proche de la communauté de Long Bagun, mais la concession s'étend jusqu'aux sources du fleuve Kayan dans le district de Malinau et atteint presque la frontière de la Malaisie. À mesure que l'extraction avancera, SLJ prévoit d'élargir son réseau de pistes vers le Nord, en traversant la région des sources jusqu'à Malinau, où se trouve la plus grande partie de la concession.

Sumalindo applique une technologie de pointe pour l'inventaire du bois à SLJ II ; elle a délimité dans sa concession les forêts de grande valeur pour la conservation et utilisé des techniques d'abattage de faible impact, dans le cadre de l'initiative coordonnée par TNC et WWF-Indonésie, dénommée *Alliance pour la promotion de la certification des forêts et le combat de la coupe illégale en Indonésie* et financée surtout par l'USAID et The Home Depot. Le système visait aussi à compléter un programme déjà existant de collaboration entre TNC et les grandes entreprises forestières, dont l'objectif est d'encourager la foresterie responsable en créant des stimulations commerciales à l'intention des entreprises qui appliqueront de bonnes pratiques.

Les usines de contre-plaqué et de MDF de la SLJ situées à Samarinda utilisent du bois en provenance de plusieurs concessions. Ainsi, il est essentiel, pour le succès des efforts de gestion durable et de commercialisation, de mettre au point une technique qui permette de distinguer le bois de la SLJ II de celui d'autres origines. À cet effet, TNC et SLJ, avec le conseil technique de la SGS et l'URS, ont commencé à expérimenter avec les codes de barres pour le suivi du bois. L'idée est qu'on peutagrafer les codes de barres aux grumes au moment de la coupe, puis aux dérivés de ce bois dans les usines de traitement ; grâce aux lecteurs de codes correspondants, on peut suivre ainsi avec certitude le cheminement du bois le long de la « chaîne de traçage », de l'arbre au point d'importation aux États-Unis.

En janvier 2005, les observateurs locaux des forêts, qui s'appellent « Groupe de travail sur les forêts du Kalimantan oriental » (*Pokja Hutan Kaltim – EKWGF*), et qui ont des contacts chez les

communautés des sources du Mahakam, ont affirmé qu'on était en train de blanchir du bois en provenance de l'extérieur de la concession en y apposant les codes de barres dans le dépôt de grumes. Tandis que SmartWood signale dans son rapport d'inspection qu'après une vérification minutieuse elle s'était assurée que les procédures pour le traçage du bois étaient maintenant correctement appliquées, l'EKWGF affirme en revanche qu'on procède encore au mélange de bois d'origines diverses.

### *Problèmes de la population :*

La compétition entre les exploitants forestiers et les planteurs pour le contrôle des terres boisées du Kalimantan s'est déroulée avec relativement peu d'égards pour les droits et les priorités des peuples indigènes, qui sont les propriétaires légaux de ces forêts. Or, l'entière concession SLJ II se trouve dans les territoires traditionnels des habitants autochtones de Bornéo, que l'on appelle généralement Dayak à l'heure actuelle. Ceux de la partie Sud de la concession, qui vivent maintenant près de Long Bagun, étaient appelés Long Glats, tandis que les peuples du Nord étaient les Kenyah et les Punan, qui ont habité dans les forêts des sources depuis les premiers registres historiques (1) mais qui, apparemment, se sont établis dans les cinq villages actuels, accessibles seulement après une semaine de voyage en canoë ou dans les avions des missionnaires, entre les années 1950 et 2002.

Les Principes et Critères du FSC exigent que les opérations forestières soient légales, qu'elles reconnaissent et respectent les droits formels et coutumiers des peuples autochtones et qu'elles n'aient lieu qu'avec leur consentement libre et en connaissance de cause. En examinant de près le rapport d'inspection de la SLJ II fait par SmartWood, on voit que l'entreprise est encore très loin de remplir toutes ces conditions.

Comme il arrive dans la plupart des opérations forestières en Indonésie, les frontières des « zones de forêt domaniale » où se trouve la concession SLJ II n'ont pas encore été analysées, définies et enregistrées officiellement. Ceci est important, car la démarcation des frontières est le principal moyen dont dispose le gouvernement pour contrôler que les concessions forestières proposées n'empiètent pas sur les terres communautaires. Dans le cas de la SLJ II, seule une partie minuscule de ses limites a été définie, de sorte que la concession est, en théorie, illégale. Pourtant, SmartWood a décidé que l'entreprise avait fait de son mieux pour convaincre le gouvernement de régulariser ces frontières et lui a accordé le certificat, sous la condition qu'elle continue de s'efforcer dans ce sens.

De même, au lieu d'attendre que la SLJ II remplisse les autres exigences du FSC, les auditeurs ont décidé de certifier l'entreprise sous la condition qu'elle régularise ses arrangements avec les communautés dans un délai de six mois à deux ans. Cela implique d'établir des cartes des territoires communautaires, de convenir des zones sous contrôle communautaire, de négocier des accords sur l'emploi et sur les compensations dues pour l'utilisation des connaissances traditionnelles et de définir des méthodes pour la résolution des conflits. L'ordre des choses semble avoir été tout à fait inversé.

En effet, le certificat FSC a été décerné à Sumalindo pour ses opérations dans la SLJ II, non pas parce qu'elles respectent déjà les normes du FSC mais pour encourager l'entreprise à se mettre graduellement à la hauteur. La « certification progressive » semble avoir été introduite par la porte du fond.

Certains diront que, dans les circonstances actuelles, cela n'est pas vraiment mauvais. En effet, la menace la plus forte qui pèse sur le « coeur de Bornéo » provient des plans pour remplacer les forêts par des plantations de palmier à huile ; comparées avec cela, les opérations forestières seraient un meilleur choix. Pourtant, n'aurait-il pas fallu que la décision de passer outre aux dispositions légales, par exemple, à celle qui concerne la régularisation des frontières, soit prise au niveau politique, au lieu d'être imposée par les certificateurs sur leur propre initiative ? D'ailleurs, comment les peuples autochtones peuvent-ils être en position de force pour négocier avec l'entreprise, si les auditeurs ont déjà montré qu'ils n'insisteraient pas sur la protection des droits communautaires au cas où cela risquerait de retarder la certification ?

Il est regrettable que ces questions n'aient pas été débattues d'une manière franche avec la société civile, ou avec les membres du FSC et du LEI, avant la remise du certificat. Il est désormais presque inévitable que ce nouveau certificat devienne l'objet d'un long litige entre les diverses ONG, la société de certification et le FSC.

Marcus Colchester, Forest Peoples Programme

Pour plus d'information sur l'audit, voir : SmartWood, 5<sup>th</sup> January 2006, Forest Management Public Summary for PT Sumalindo Lestari Jaya II, <http://www.rainforest-alliance.org/programs/forestry/smartwood/public-summary-reports.html#indonesia>.

(1) Carl Lumholtz, 1920, *Through Central Borneo: an account of two years' travel in the land of the head-hunters between the years 1913 and 1917*. Oxford University Press, Singapore.

\*\*\*\*\*

– Malaisie : la situation des travailleuses des plantations de palmier à huile

En Malaisie, les plans du gouvernement pour éradiquer la pauvreté et améliorer la situation des femmes n'ont pas tenu compte des travailleuses des plantations. Les progrès accomplis à ce jour vers l'émancipation des femmes ont été inégaux. Les travailleuses des plantations restent reléguées, car elles ne peuvent pas sortir de la situation de pauvreté où elles se trouvent.

L'industrie des plantations est un facteur essentiel du développement du pays. La Malaisie est un leader mondial dans la production d'huile de palme et de caoutchouc naturel, et ces cultures sont donc des activités agricoles importantes. En plus des petits propriétaires (dont la subsistance dépend de ces matières premières), les entreprises de plantation emploient des travailleurs salariés. D'après les estimations, 1 268 500 personnes ont travaillé en 2005 dans l'agriculture et la pêche, ce chiffre incluant aussi les plantations et l'exploitation forestière. De grands secteurs de la population travaillant dans l'agriculture et les plantations sont pauvres.

Ces dernières années, l'Association des consommateurs de Penang (ACP) a travaillé avec les travailleurs des plantations de palmier à huile et de caoutchouc de la péninsule, dans les domaines de la santé et de la sécurité dans le travail, de la lutte pour de meilleurs salaires, des besoins élémentaires comme le logement, la santé et l'assainissement, et de divers problèmes sociaux, tels que la violence domestique et l'abus d'alcool. À propos de la santé et de la sécurité du travail, la préoccupation principale est l'utilisation d'herbicides très dangereux, comme le paraquat, qui n'est interdit que depuis peu en Malaisie.

À l'heure actuelle, presque la moitié de la main-d'oeuvre des plantations où l'on utilise des herbicides est constituée par des femmes, et la fumigation fait partie de leur travail. Les entreprises emploient des femmes pour cette tâche parce qu'elles sont nombreuses à ne pas trouver d'autre travail. D'autre part, elles sont considérées comme des travailleuses timides, dociles et obéissantes, qui ne contestent pas les ordres et sont faciles à manipuler.

La plupart de ces femmes sont nées dans les plantations et elles y ont grandi, comme leurs parents et leurs grands-parents. Il s'agit d'un milieu peu favorable pour accéder à une bonne éducation ou pour acquérir les compétences exigées par des secteurs plus spécialisés de l'économie. Des études ont montré que les femmes des familles pauvres et rurales ont un faible niveau de scolarité ce qui, joint à la pauvreté dominante, met les femmes des plantations en une situation de forte vulnérabilité.

Ainsi, le manque d'éducation et l'exclusion sociale diminuent les opportunités et limitent les possibilités de ces femmes d'accéder à des emplois dans les secteurs industriel et des services. D'autre

part, comme la plupart des entreprises fournissent du logement à leurs travailleurs, les femmes ont une raison supplémentaire de continuer à vivre dans les plantations.

En 2004, l'ACP a mené une étude sur onze plantations de palmier à huile dans les États du Nord du pays. L'étude s'est centrée sur les femmes chargées de la pulvérisation d'herbicides, leurs conditions de travail et les effets de cette activité sur leur santé.

Le travail dans une plantation de palmier à huile est épuisant et dangereux. Les femmes doivent porter un bidon de 18 litres d'herbicide et faire de 14 à 16 tournées de pulvérisations par jour. Dans certaines plantations on utilise aussi des tracteurs ; les bidons d'herbicide sont fixés sur les deux côtés, deux femmes portent les pompes et pulvérisent l'herbicide à mesure que le tracteur se déplace.

Dans les deux cas, elles sont entourées d'un fin brouillard d'herbicide. Les mesures de sécurité recommandées sont rarement appliquées. L'usage de masques, de gants et de bottes protectrices est peu pratique en raison de la chaleur et de l'humidité du climat tropical. L'ignorance généralisée des dangers que comportent l'inhalation et l'absorption d'herbicides à travers la peau est une des causes principales des cas d'empoisonnement chez ces femmes.

La direction de la plantation décide des herbicides et pesticides à utiliser, ainsi que de la fréquence de leur application. La plupart des travailleuses interviewées ne savait même pas quels herbicides elles utilisaient, et d'autres ne les identifiaient que par la couleur ou l'odeur. Elles suivaient les indications des superviseurs au sujet des proportions et du mélange de ces produits. Elles ignoraient en général leur degré de toxicité et les dangers qu'elles couraient.

Pour toute protection, elles ont des bottes de sécurité et, parfois, un mouchoir ou une serviette pour se couvrir la bouche et le nez. Elles se plaignent que la direction est peu disposée à remplacer l'équipement de protection personnelle et qu'elle leur exige de montrer le matériel abîmé. Même dans ce dernier cas, l'équipement n'est remplacé que périodiquement. La plupart des femmes doivent acheter leurs bottes de protection, car elles ne réussissent pas à les faire remplacer par leurs patrons. D'autres n'ont pas les moyens de se payer de nouvelles bottes.

Les femmes travaillent six jours par semaine et sont payées au niveau des employés de maison. Pour gagner le salaire d'une semaine elles doivent souvent travailler de longues heures sous le soleil brûlant. La peur de perdre leur travail les pousse à supporter des situations désagréables, comme des commentaires injurieux ou des pressions excessives ; elles sont parfois victimes de harcèlement sexuel.

Le salaire des travailleuses est de 15 à 18 MYR par jour (de 3,95 à 4,75 USD). Celles qui pulvérisent les herbicides gagnent de 350 à 450 MYR par mois (de 92 à 118 USD). Quelques entreprises leur payent 2 MYR supplémentaires (environ 0,50 USD) par jour, ce qui montre que leur tâche est bien plus dangereuse que les autres. Dans certaines plantations, leurs notes d'électricité et d'eau sont déduites de leur salaire.

L'étude a conclu qu'il est fréquent que les femmes chargées de la fumigation ne soient pas en bonne santé. Elles ont des affections chroniques et aiguës qui découlent de leur travail. Si la plupart des plantations ont des installations médicales pour leurs travailleurs, elles sont souvent insuffisantes ou inefficaces. Lorsque les femmes ont des maladies graves que l'auxiliaire médical de la plantation ne peut pas traiter, elles doivent se rendre chez un médecin dans la ville la plus proche. La mauvaise santé ayant une incidence directe sur la productivité, beaucoup de maladies ne sont pas déclarées.

Une autre révélation inquiétante est que les travailleuses embauchées sous contrat ne reçoivent pas d'équipement protecteur, travaillent dans des conditions encore plus mauvaises, doivent manipuler des herbicides plus puissants et nocifs, et n'ont pas de couverture médicale.

Pourquoi ces femmes restent-elles dans les plantations, malgré la pauvreté et l'exposition aux poisons qu'elles subissent ? Dans les années 1980, beaucoup de plantations ont remplacé le caoutchouc par le palmier à huile, qui était plus rentable. Ainsi, les travailleuses des plantations, qui étaient spécialisées dans l'extraction de caoutchouc, ont perdu leur moyen de subsistance. Certaines d'entre elles avaient fait ce travail toute leur vie et se sont retrouvées au chômage. Pour ne pas être chassées des plantations, elles n'ont eu d'autre recours que d'accepter n'importe ce que la direction leur proposait. Elles ont donc accepté, en désespoir de cause, de se charger de la fumigation d'herbicides.

À mesure que le prix de l'huile de palme augmentera dans les années à venir, on peut supposer que la production malaise augmentera elle aussi, car le palmier à huile est une des cultures principales du pays. Les femmes auront une participation accrue dans ce secteur. Elles auront de plus en plus de mal à échapper au cercle vicieux de la pauvreté, et leur santé n'en sera que plus affectée.

Il est difficile de sortir de la pauvreté. L'éducation est un des moyens par lesquels les familles des plantations peuvent y échapper. Il est donc nécessaire d'adopter des politiques et de mettre en place des programmes destinés à pousser les enfants des travailleurs des plantations à poursuivre leurs études.

Extrait de : "Plantation workers face poverty and poison", Mageswari Sangaralingam, Consumers' Association of Penang, <http://www.socialwatch.org/en/informesNacionales/437.html>.

\*\*\*\*\*

## OCEANIE

– Aotearoa / Nouvelle-Zélande : absolument et positivement PAS des forêts

L'Institut néo-zélandais de Foresterie est en train d'organiser en 2006 une conférence intitulée « Absolutely positively forests » (littéralement : absolument et positivement des forêts). Bien que le sens véritable – et probablement très profond – de ce titre puisse porter à discussion, deux interprétations sont possibles à notre avis : ou bien la rencontre sera absolument et positivement centrée sur les forêts, ou bien elle sera destinée à convaincre tout le monde que les plantations de pins *Radiata* sont absolument et positivement des forêts.

Malheureusement, c'est la deuxième option qui semble être vraie. Comme d'habitude, l'industrie forestière et ses défenseurs essayent de semer la confusion auprès du public non informé, en mélangeant les forêts et les plantations. Par exemple, la brochure publiée par les organisateurs explique que « les forêts assurent la conservation des sols et de l'eau, de la diversité biologique et de l'habitat de la faune », ce qui, bien entendu, est absolument vrai. Or, elle poursuit en disant que les forêts produisent aussi d'autres biens et services, parmi lesquels figurent « le bois et le papier ».

Pourtant, le fait est que les forêts de la Nouvelle-Zélande ne sont pas très utilisées pour la production de bois, et pas du tout pour celle de papier. La plupart du bois et de la pâte de papier proviennent des 1,8 millions d'hectares de plantations – constituées surtout par des pins *Radiata*, une essence exotique – qui sont venues prendre la place des forêts indigènes. Les organisateurs incluent donc ces plantations parmi les forêts, dissimulant ainsi le fait que non seulement elles ne conservent pas les sols, l'eau, la diversité biologique et l'habitat de la faune, mais qu'elles ont des effets adverses sur eux tous.

Dans ce contexte, il est important de savoir quelle est la portée de la déforestation en Nouvelle-Zélande. Le pays occupe environ 27 millions d'hectares de terres et, d'après les sources officielles, il est « estimé qu'à l'époque pré-polynésienne 78 pour cent de la superficie totale (21 millions d'hectares) étaient couverts de forêts ». Il serait bien sûr plus honnête (et moins raciste) de dire quel était le pourcentage des terres boisées qui restaient « à l'époque pré-européenne ». Bien que les estimations varient, on considère en moyenne que le couvert forestier était d'environ 65 % avant l'arrivée des Européens, ce qui représente une perte de 13 % sur une période de 800 à 1 000 ans

d'occupation par les Maori. Si l'on compare avec la situation actuelle, où seuls 23,5 % de la surface de terres sont encore boisés (et où moins de la moitié de cette étendue correspond à des forêts véritablement primaires), on commence à se faire une idée du caractère agressif du déboisement dans ce pays. Et quand on sait que la plupart de ce déboisement a eu lieu pendant les 100 années de colonisation européenne, le contraste est intéressant.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est que la forêt indigène n'occupe plus que 23,5 % de la surface terrestre, contre 51 % de pâturages et de terres agricoles et 7,7 % de plantations d'arbres en régime de monoculture (les dénommées « forêts de production plantées »).

Ce qui précède devrait impliquer le besoin urgent d'une conférence centrée sur la réhabilitation des forêts indigènes, et non sur l'expansion encore plus poussée des monocultures d'arbres exotiques. Pourtant, tel n'est pas le cas de cette conférence 2006. Il suffit de voir le programme, la liste des participants invités et les thèmes de discussion pour comprendre qu'elle portera surtout sur les plantations, et non sur les forêts.

Bien entendu, cela est tout à fait logique du point de vue des intérêts des industriels, qui prévoient d'augmenter la surface des plantations à 2,5 millions d'hectares d'ici à 2010, ce qui représente 9,5 % de la superficie terrestre du pays. La conférence leur fournira la bonne image qu'il leur faut, en plus de l'aval « scientifique », pour mettre en exécution leurs projets.

Pour aggraver encore les choses, l'industrie des plantations s'est débrouillée pour influencer les jeunes étudiants en foresterie et les persuader que les plantations sont des forêts. Les présentations prévues au « forum pour étudiants et jeunes diplômés » organisé dans le cadre de la conférence s'intitulent, par exemple, « Valeurs environnementales et sociales des forêts de plantation en Nouvelle-Zélande », « Quelques bases physiologiques expliquant l'influence de la nutrition et du génotype sur la croissance de *Pinus radiata* D. Don », « Besoins écologiques du faucon de brousse de Nouvelle-Zélande dans la foresterie de plantation », et « Gestion des forêts de plantation pour la diversité biologique ».

C'est vraiment triste.

Néanmoins, il reste toujours l'espoir que, pendant la conférence, quelqu'un – un étudiant, un forestier, un environnementaliste, un Maori, une femme ou un homme – se mettra debout et dira à tous ces gens-là ce qui est pourtant visible à l'oeil nu : que les plantations de pin *Radiata* ne sont absolument pas des forêts !

Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition, Aotearoa / Nouvelle-Zélande, adresse électronique : [sandygauntlett@hotmail.com](mailto:sandygauntlett@hotmail.com)

\*\*\*\*\*

\* PÂTE À PAPIER S.A

\*\*\*\*\*

– Le pouvoir de l'industrie de la pâte et du papier

Le WRM commence ce mois-ci la publication d'une nouvelle section périodique de son bulletin : « Pâte à Papier S.A ». Cette série est constituée par les profils des entreprises impliquées dans l'industrie de la pâte et du papier.

Pour que la campagne sur cette industrie soit efficace (et sans attendre que les ONG commencent à parler de collaboration ou de coopération avec les entreprises), nous devons jeter un regard attentif à sa structure et au type d'entreprises qu'elle comprend : ce qu'elles sont et ce qu'elles ne sont pas.



Les entreprises sont en train de devenir de plus en plus puissantes. Cela est vrai dans tous les cas, et non seulement pour celles qui interviennent dans la production de pâte et de papier. Néanmoins, l'industrie de la pâte et du papier nous sert à montrer l'emprise qu'elles essaient d'avoir sur les gouvernements.

En Uruguay, par exemple, le gouvernement ne peut pas ordonner à l'entreprise finlandaise Metsa Botnia d'arrêter la construction de son usine de pâte à Fray Bentos, à cause d'un accord qu'il a passé avec le gouvernement de la Finlande : « Accord avec le gouvernement de la Finlande sur la promotion et la protection des investissements ». Dans les faits, il s'agit d'un accord avec Botnia, suivant lequel cette entreprise est sûre de compter sur le soutien permanent du gouvernement uruguayen. Cet accord oblige même le gouvernement à payer une compensation à Botnia pour toute perte qu'elle puisse subir, du fait, entre autres, de manifestations contre elle.

« Le conflit le plus important du vingt-et-unième siècle sera la bataille entre les entreprises et la démocratie », écrit George Monbiot dans le prologue d'un livre sur l'influence des entreprises en Europe. « À mesure que les entreprises resserreront leur emprise sur les gouvernements nationaux et les institutions internationales, le public découvrira que, à moins d'être disposé à affronter les grandes firmes, les droits démocratiques qui lui restent vont disparaître. »

« Dans cette bataille, l'arme la plus importante sera l'information : ceux qui savent le plus vont gagner », dit Monbiot. « Notre pouvoir réside dans notre habileté à exposer les machinations des entreprises ennemies de la société, d'embarrasser les gouvernements qui ont capitulé devant elles, et d'utiliser nos connaissances pour mener des campagnes incisives et bien informées, non seulement contre les entreprises elles-mêmes mais, surtout, contre les échecs institutionnels qui ont permis leur domination. »

L'objectif de cette série est de fournir des informations sur le mode de fonctionnement des entreprises de la pâte et du papier et de contribuer à comprendre comment et pourquoi ces firmes sont toujours en conflit avec les communautés locales.

La série « Pâte à Papier S.A » démarre avec le profil de Mondi. Le WRM serait heureux de recevoir des contributions sur les profils d'autres entreprises de la pâte et du papier.

### Afrique du Sud : Mondi et le Racisme Environnemental

Mondi fut créée en 1967, pendant le régime sud-africain de l'apartheid, par Anglo American, l'une des entreprises minières les plus grandes du monde. Mondi a maintenant des activités dans 46 pays. Avec des ventes qui ont atteint en 2004 les 6,9 milliards USD, Mondi figure à la treizième place parmi les plus grandes entreprises de la pâte et du papier du monde. Il s'agit d'une filiale à cent pour cent de la société britannique Anglo American, bien que celle-ci ait annoncé ces derniers temps qu'elle prévoit d'en faire une société cotée à la bourse de Londres avant la fin de 2007.

L'expansion internationale de Mondi a commencé au début des années 1990. Elle s'est élargie en achetant d'autres entreprises, surtout en Europe. En 2001, un tiers seulement de ses revenus étaient générés en Afrique du Sud. Au cours des six dernières années, son chiffre d'affaires a triplé.

Après une restructuration effectuée à la fin de 2004, les activités de Mondi sont dirigées par deux entreprises : Mondi Business Paper et Mondi Packaging.

Mondi Business Paper emploie 17 000 personnes et comprend la papeterie autrichienne Neusiedler et Mondi South Africa. Les 16 machines de fabrication de papier de l'entreprise ont une capacité totale de deux millions de tonnes par an. Mondi Business Paper opère dans le secteur de la pâte en Autriche, Russie, Slovaquie et Afrique du Sud, et dans le secteur forestier en Russie, Afrique du Sud et

Swaziland. L'entreprise gère environ 400 000 hectares de plantations en Afrique du Sud et au Swaziland.

Mondi Packaging emploie près de 16 000 personnes ; elle possède environ 120 usines de production en Europe et 18 dans les Amériques, en Asie et en Afrique. Cette société est le résultat de la fusion du groupe autrichien du conditionnement industriel, Frastschach (qui appartenait déjà à cent pour cent à Anglo American) et du groupe déjà existant Mondi Packaging.

Tandis que l'expansion a profité à Mondi, elle a souvent été une mauvaise nouvelle pour les travailleurs. En 1996, Mondi a acheté des actions de Swiecie, la plus grande usine de pâte, de papier et d'emballage de la Pologne. Sous la direction de Mondi, la production annuelle est passée de 450 000 tonnes à 737 000 tonnes par an, et les profits sont passés de 25 millions de rands en 1996 à 65 millions en 2002. Pendant ce temps-là, le nombre de ses travailleurs est tombé de 3 300 à 1 500.

En Afrique du Sud, Mondi a sous-traité la plupart de sa main d'oeuvre. Les conséquences en ont été graves pour les travailleurs : « Les revenus sont précaires et insuffisants, il n'y a pas de filets de sécurité tels que l'assurance maladie ou la pension, et les travailleurs sont constamment exposés au risque d'accidents du travail qui pourraient les empêcher de gagner leur vie à l'avenir », signalent les chercheurs Jeannette Clarke et Moenieba Isaacs dans un rapport récemment paru qui témoigne des problèmes des travailleurs forestiers. Ce rapport, élaboré sous la forme d'un projet avec l'Institut international pour l'environnement et le développement, conclut que le travail en sous-traitance dans le secteur forestier ne va pas sortir de la pauvreté les travailleurs, qui sont surtout des femmes, ni même les empêcher de s'appauvrir encore davantage.

Les plantations de Mondi en Afrique du Sud et au Swaziland ont reçu la certification de bonne gestion du Forest Stewardship Council. En septembre 2000, le WWF a annoncé que « Mondi s'est engagée dans une gestion forestière responsable, par exemple en améliorant la qualité de la conservation de la diversité biologique dans son énorme propriété forestière ». L'entreprise finance aussi un projet de conservation des zones humides, dénommé le « Mondi Wetlands Project », qui est mené par les deux plus larges organisations de conservation de l'Afrique du Sud : WWF South Africa et la Wildlife and Environment Society of South Africa.

En novembre 2005, l'ONG sud-africaine TimberWatch a organisé une réunion à Mtubatuba, dans la province de KwaZulu-Natal, avec des communautés locales et des ONG. Lorsqu'on a demandé quels étaient les avantages que les plantations apportaient aux communautés, aucun des représentants communautaires présents n'a pu répondre. « Depuis l'arrivée des plantations, peu de personnes sont employées. Les fermes ont été détruites. Les conséquences des plantations d'arbres ont été très négatives », a dit un villageois. « Les plantations ont apporté la famine, et non des bénéfices », a ajouté un autre.

Les villageois ont présenté une liste de problèmes causés par les plantations industrielles d'arbres, dont la diminution de l'eau disponible, la réduction des pâturages et des terres arables, le rétrécissement de la forêt naturelle, des arbres fruitiers et des herbes médicinales, la dégradation des sols et le fait que les plantations sont un refuge pour les délinquants.

Une femme a expliqué que même ceux qui ont travaillé pendant 20 ans pour les entreprises de plantations n'en ont tiré aucun bénéfice. « Ils ne peuvent pas vous montrer les bonnes choses et les avantages qu'ils ont payés avec leurs salaires, ils n'ont rien », a-t-elle dit. « Nous devrions nous débarrasser de ces plantations. »

Sous le régime raciste de l'apartheid, les Noirs sud-africains ont perdu tous leurs droits, y compris leurs droits fonciers. « Les plantations d'arbres ont forcé des milliers de personnes à quitter la terre dans le passé, et continuent de le faire au moment présent », explique Wally Menne, de TimberWatch. Mondi a élargi ses plantations dans les années 1980, en achetant des centaines de fermes, devenant

ainsi le plus grand propriétaire terrien de l'Afrique du Sud. Les agriculteurs blancs ont pris l'argent et sont partis. Les travailleurs agricoles noirs n'ont rien reçu et ont perdu le peu qu'ils avaient.

L'usine papetière de Mondi à Merebank, à Durban du Sud, est un exemple classique de racisme environnemental. Pendant le régime de l'apartheid, les Noirs et les Sud-asiatiques ont été réinstallés de force dans cette région, pour fournir une main-d'oeuvre bon marché aux industries pétrolières, papetières et chimiques. La contamination par des produits chimiques toxiques de ces industries a fait de Durban du Sud l'un des pires exemples de pollution industrielle du monde. Un habitant sur quatre y est atteint d'asthme.

J'ai visité Durban du Sud en octobre 2005 et participé au « Tour toxique » de SDCEA (South Durban Community Environmental Alliance). Le jour où je m'y suis rendu, le ciel était bleu et limpide et le vent de la mer soufflait fort, mais l'usine de Mondi puait quand même. D'après la SDCEA, Mondi est le troisième grand pollueur de la région, après deux raffineries de pétrole. En 2003, Desmond D'Sa, président de la SDCEA, s'est rendu à Londres pour transmettre les inquiétudes de la communauté à l'assemblée générale annuelle d'Anglo American.

Pendant plusieurs années, la population locale s'est opposée au projet de Mondi de construire un incinérateur dans son usine de Merebank. Rajah Naidoo, président de l'association de résidents de Merebank, a dit au South African Sunday Times que l'incinérateur provoquerait une pollution encore plus grave et risquerait d'augmenter la forte incidence de l'asthme et du cancer dans la région.

Au cours d'une tournée qu'elle a faite à Durban du Sud en 2003, Zodumo Mbuli, porte-parole du ministre adjoint de l'environnement, a dit à la South African Press Association : « J'ai mal au nez à force de respirer l'air d'ici. Je ne comprends pas comment les gens peuvent vivre comme ça. Cet air n'est pas normal. »

Chris Lang [chrislang@t-online.de]. Une version de ce profil a été publiée précédemment dans "Alternativer Waldschadenbericht", par urgewald, ARA, Forum Umwelt und Entwicklung, janvier 2006 (en allemand) : [https://www.urgewald.de/\\_media/docs/Studie\\_13\\_Web.pdf](https://www.urgewald.de/_media/docs/Studie_13_Web.pdf)

\*\*\*\*\*

#### \* ARBRES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

\*\*\*\*\*

– Convention de l'ONU sur la diversité biologique : importante décision sur les arbres GM

La Huitième Conférence des Parties de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, qui s'est terminée le 31 mars, a pris deux décisions importantes et apparentées : le maintien du moratoire sur la technologie dénommée « terminator » et la recommandation aux pays d'être prudents au sujet de l'utilisation potentielle d'arbres génétiquement modifiés. Les deux questions ont été liées entre elles au cours des délibérations sur l'extension du moratoire sur l'usage de la dangereuse technologie « terminator », qui consiste à modifier génétiquement les plantes pour qu'elles produisent des semences stériles que l'on ne peut pas replanter. Leurs liens sont devenus apparents lorsque l'industrie a argumenté qu'elle avait besoin de la technologie terminator pour pouvoir éviter les problèmes de contamination découlant de la commercialisation des arbres GM.

Ainsi, la campagne pour l'interdiction de terminator (Ban Terminator Campaign) et celle pour la suppression des arbres GM (STOP GE Trees) ont pu travailler ensemble pour expliquer clairement les dangers inhérents aux deux technologies et pourquoi il fallait directement les prohiber.

La CdP-8 a décidé, dès la première semaine de la conférence, de maintenir le moratoire sur Terminator, bien que certains pays, comme le Canada et la Nouvelle-Zélande, aient essayé par la suite, en plusieurs occasions, de revenir sur cet accord. Quant à la décision concernant les arbres

génétiqnement modifiés, elle a été prise tard dans la dernière soirée de la CdP. Cette décision historique, qui reconnaît pour la première fois les dangers potentiels, d'ordre social et écologique, que comportent les arbres génétiquement modifiés, et qui exhorte les pays à traiter cette technologie avec précaution, contribuera à freiner la course à la commercialisation de tels arbres.

Le texte dit, entre autres : « La Conférence des Parties, *reconnaissant* les incertitudes sur les effets potentiels, d'ordre environnemental et socio-économique, y compris les effets à long terme et transfrontaliers, des arbres génétiquement modifiés sur la diversité biologique des forêts du monde et sur les moyens de subsistance des communautés autochtones et locales, et prenant en considération l'absence de données fiables et l'incapacité de certains pays d'entreprendre des évaluations des risques et d'estimer ces effets potentiels... *recommande* aux parties d'adopter une démarche prudente au sujet des arbres génétiquement modifiés » [traduction libre]. La décision recommande aussi d'entreprendre au niveau mondial la compilation d'information sur les implications environnementales et sociales de la commercialisation des arbres GM, avec la participation des organisations pertinentes et celle des communautés indigènes et locales.

Le fait que la CDB ait pu prendre une attitude si ferme contre les arbres GM à la première occasion où ce thème a été introduit et malgré les pressions exercées dans les coulisses par les États-Unis et les industriels, montre bien que les menaces spécifiques et considérables que posent les arbres génétiquement modifiés soulèvent de fortes inquiétudes. Ricardo Carrere, du World Rainforest Movement, résume ainsi ces inquiétudes : « Les arbres GM représentent l'un des dangers les plus graves qui planent sur les forêts où réside la plupart de la diversité biologique terrestre de la planète. La commercialisation des arbres GM contaminera inéluctablement et de manière irréversible les écosystèmes forestiers et détruira la diversité biologique. »

Pendant la première série de discussions du Groupe de travail sur la diversité biologique des forêts de la CdP-8, où figurait la question des arbres GM, dix pays ont demandé de stopper l'introduction de ces arbres dans l'environnement, l'Iran d'abord, et ensuite le Ghana, le Malawi, l'Équateur, les Philippines, le Sénégal, la Norvège, Madagascar, l'Égypte et le Rwanda. Leur demande a été reprise par le Forum indigène international sur la diversité biologique, Greenpeace, le Caucus des femmes et la Fédération de chercheurs allemands. Au cours des discussions subséquentes, le Liberia a fortement contribué à étayer la décision de la CdP-8.

Il s'agit d'un progrès important pour la campagne mondiale contre les arbres GM. Des entreprises comme Arborgen sont en train d'avancer rapidement vers la commercialisation de ces arbres au Brésil, au Chili, en Inde et en Afrique du Sud. La décision de la CdP-8 renforcera l'influence politique des organisations opposées au développement de la plantation d'arbres GM dans les pays membres de la CDB. De même, elle contribuera à faire avancer la campagne STOP GE Trees aux États-Unis. En effet, bien que les États-Unis ne fassent pas partie de la CDB, le risque que certains endroits ne soient plus disponibles pour les plantations futures (et les profits futurs) va jeter un froid sur l'industrie et contribuer à freiner la coûteuse recherche dans ce domaine. Par exemple, Arborgen considère le Brésil comme son « emplacement géographique le plus important ». Si les mouvements brésiliens réussissent à enrayer l'expansion des monocultures d'arbres, y compris les plantations futures d'arbres GM, Arborgen risque d'avoir des difficultés à trouver du financement pour continuer les recherches actuelles sur un produit à l'avenir incertain.

La généticienne Ricarda Steinbrecher, de la Fédération de chercheurs allemands, résume ainsi la situation : « cette conclusion de la CDB, qui recommande d'approcher avec précaution la question des arbres GM, est un premier pas vers la reconnaissance des dangers que comportent ces arbres. Elle aidera les ONG et les scientifiques à alerter d'urgence toutes les nations quant à l'insuffisance de données scientifiques sur les implications des arbres GM. Cela représente un danger pour les forêts et pour les populations autochtones et locales du monde entier ; il est donc essentiel d'empêcher toute commercialisation de ces arbres, au moins jusqu'au moment où l'on disposera des informations et des évaluations nécessaires. »

Anne Petermann, STOP GE Trees Campaign, Global Justice Ecology Project, adresse électronique : [globalecology@gmavt.net](mailto:globalecology@gmavt.net)